

Aujourd'hui: Nuageux avec éclaircies quelques averses et risque d'orages
Minimum 13° Maximum 22°
Demain: Beau

DETAILS PAGE A2

LES
SPECIALISTES DE
LA PLANCHE À VOILE
OBERSON
L'art de l'Équipage & l'Équipement
à l'Échelle de l'Équipement
& de l'Équipement

Aujourd'hui

B1 RÉFUGIÉS

Pour le Comité interéglises du Canada, l'adoption du projet de loi Bouchard sur les faux réfugiés ferait du Canada un État policier.

A4 JULIEN HARVEY

Le Père Julien Harvey n'est pas certain qu'il doit démissionner du Conseil des communautés culturelles comme l'exige S.O.S. Racisme.

A5 AVORTEMENT

La Cour d'appel retient l'ordonnance d'arrêt des procédures relative à la poursuite intentée par Reggie Chartrand au Dr Yvan Machabée.

A12 RUDOLF HESS

Rudolf Hess, décédé lundi à 93 ans, se serait suicidé en s'étranglant à l'aide d'un câble électrique dans la prison interalliée de Spandau.

G7 SRI LANKA

Un député est tué et 16 autres personnes, dont le premier ministre, sont blessés lors d'un attentat contre le président du Sri Lanka.

Sommaire

Annouces classées..... C2, D5 à D7, F1 à F8, G1 à G4
Arts et spectacles informations..... D1 à D4 horaires..... E11
Bandes dessinées..... F2
Carrières et profess. B4 à B7
Décès, etc. G5
Economie..... cahier C
Etes-vous observateur?... D5
Feuilleton..... D7
Horoscope..... D6
Le monde..... G6 à G8
Mots croisés..... F3
«Mot mystère»..... F1
Television..... D1, D2
Vivre aujourd'hui Allim./ Consomm... E1 à E5

TABLOID SPORTS
Mots croisés..... 10
Réjean Tremblay..... 5
Tom Lapointe..... 6

La petite Cecilia est la seule rescapée du DC-9

d'après UPI et AP
ANN ARBOR, Michigan

La petite fille de quatre ans qui avait été retrouvée en vie sur les lieux de l'écrasement d'un DC-9 de la Northwest Airlines survenu dimanche soir dans la banlieue de Detroit se trouvait bien à bord de l'avion, et non dans une automobile comme on l'avait cru tout d'abord.

L'enfant, prénommée Cecilia, a été identifiée lundi soir par son grand-père, Anthony Cichan, au Centre médical de l'Université de Michigan, où son état, tout d'abord jugé critique, est désormais considéré comme sérieux

mais stable. Elle souffre de brûlures sur 30 p. cent de son corps.

Jusqu'à ce que M. Cichan identifie formellement sa petite-fille, personne ne savait si celle-ci était au nombre des 155 passagers du vol 255, qui, pensait-on, avaient tous péri, ou si elle voyageait dans l'un des véhicules qui devaient être incendiés par les débris incandescents de l'appareil (la catastrophe a fait aussi trois victimes au sol, ce qui porte le total des morts à 157).

Le père de Cecilia, Michal Cichan, 32 ans, sa mère, Paula, 35 ans et son frère, David, six ans, ont tous péri dans la catastrophe.

Anthony Cichan a identifié sa petite-fille grâce à une incisive ébréchée, à l'email rose

dont sa grand-mère lui avait peint les ongles « pour aller avec sa robe rose », et à ses tresses.

Michael Cichan enseignait la botanique à l'Université de l'Arizona, à Tempe, et, après avoir soumis un mémoire à l'Institut américain de biologie, à l'Université de l'Ohio, il avait décidé de prendre quelques jours de vacances avec sa famille en rendant visite à ses parents, en Pennsylvanie.

Anthony Cichan, qui s'était rendu à l'hôpital en compagnie de deux des oncles de la petite fille, a déclaré: «Au plus profond de notre cœur, nous savions que la famille était à bord du DC-9».

M. Cichan a précisé que la mère de l'enfant



Cecilia, quatre ans PHOTOLASER REUTER

Une décision imminente dans l'affaire Oerlikon

GILBERT LAVOIE

Le ministère de la Justice décidera d'ici à dix jours s'il portera des accusations contre des personnes impliquées dans la vente des terrains à la compagnie Oerlikon, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Un porte-parole du ministre de la Justice Herbert Marx, Mme Carole Richard, a révélé que le dossier est, depuis une semaine, entre les mains du sous-ministre associé aux Affaires criminelles à Québec, Me Rémi Bouchard, et que sa décision sera probablement rendue la semaine prochaine. Le procureur-chef du district de Longueuil, Me Yves Morier, qui a la responsabilité de ce dossier, était à Québec hier encore pour discuter de cette question.

Il appartient normalement aux procureurs en chef des 12 districts provinciaux de décider si le ministère porte ou non des accusations. Seuls les gros dossiers ou les questions plus complexes sont portées à l'attention du sous-ministre associé, Me Bouchard. Par exemple, c'est dans son bureau qu'on a décidé de ne pas porter d'accusations contre le président de la CSN, M. Gerald Larose, lors de l'arrestation des permanents de cette centrale syndicale. Le fait que l'enquête sur «la passe de Saint-Jean» ait été portée à l'attention du sous-ministre associé montre bien à quel point il s'agit d'une affaire délicate.

Nouvelle requête de la GRC

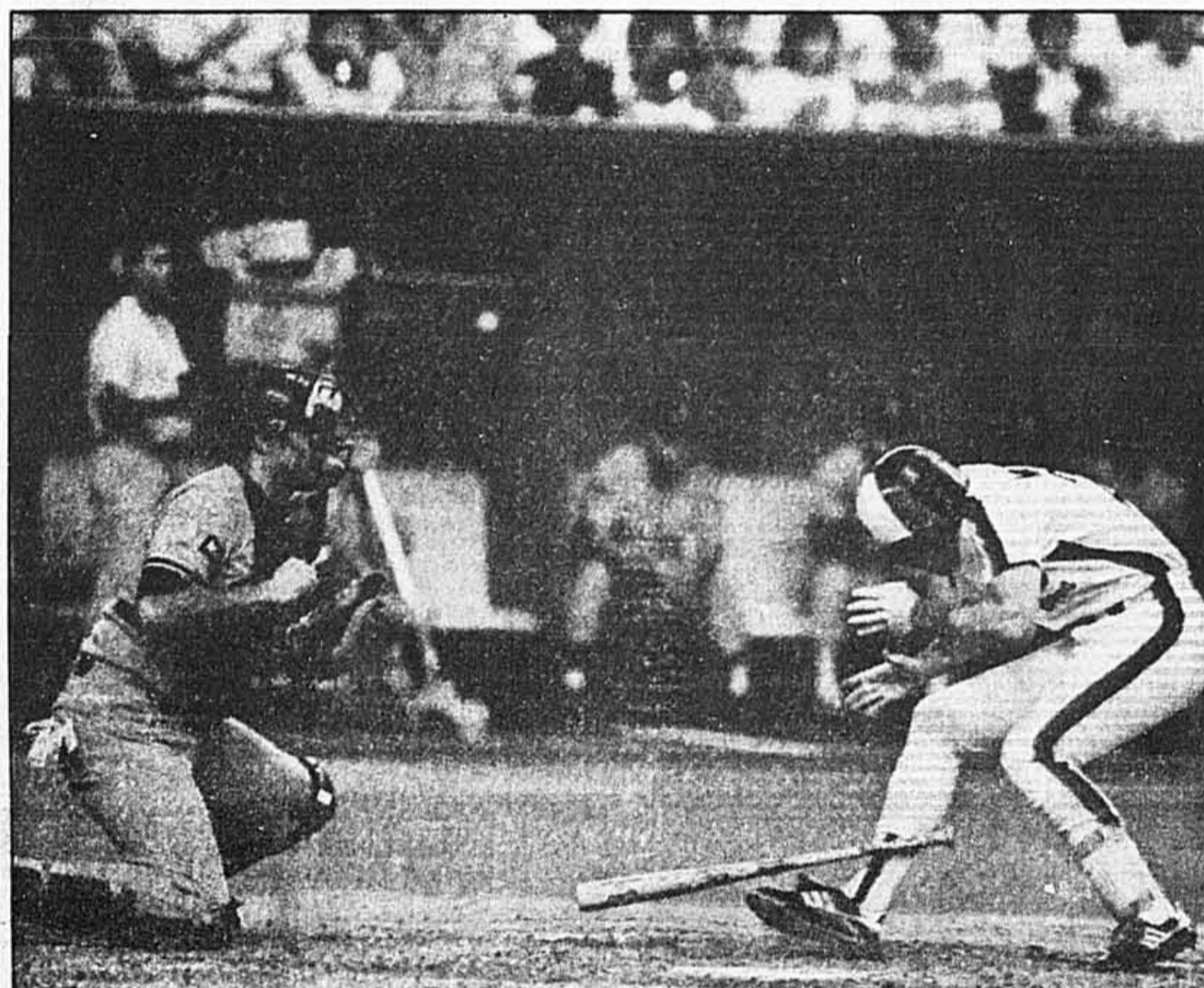
La Presse a appris d'autre part que la Gendarmerie royale demandera mardi prochain, en Cour supérieure, le droit de conserver pour une autre période de trois mois les documents saisis au début de l'enquête sur l'affaire Oerlikon.

Cette nouvelle requête de la police fédérale a semé la consternation dans les milieux concernés, où l'on croyait que l'enquête était terminée et que l'affaire allait être classée sous peu.

L'ancien ministre Bissonnette était persuadé hier encore que l'enquête tirait à sa fin, parce que l'échéance du délai obtenu par la GRC pour conserver les documents était la fin d'août. «J'ai hâte que ça aboutisse... le carême a assez duré», a déclaré M. Bissonnette à La Presse.

VOIR OERLIKON EN A 2

À TROIS MATCHES DES CARDS



Tim Raines a encore une fois bien rempli son rôle de premier frappeur, hier soir, en marquant les deux points des Expos dans une victoire de 2-1 sur les Dodgers de Los Angeles devant une foule de plus de 30 000 spectateurs au Stade Olympique. Ce cinquième triomphe d'affilée des Expos, jumelé à la défaite de 4-0 des

Cardinals de St. Louis contre les Astros de Houston, permet à l'équipe montréalaise de s'approcher à seulement trois matches du premier rang de la division Est de la ligue Nationale. Tim Wallach (photo) a été atteint à la tête en troisième manche mais n'a pas été blessé. *Tabloid Sports*, pages 2 et 3

PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE

7 000 travailleurs de la construction défient l'injonction

LISA BINSSE

Plus de 7 000 ouvriers de la construction, dans presque tous les chantiers industriels du Québec, ont défie hier l'injonction obtenue par l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, leur enjoignant de cesser tout arrêt de travail illégal sur les chantiers de la province.

La plupart de ces ouvriers sont membres de la FTQ-construction et du Conseil provincial des métiers de la construction (international), mais les dirigeants de ces deux associations se sont refusés à tout commentaire.

D'autre part, au sein de l'organisme patronal, un porte-parole a confirmé qu'à peu près tous les chantiers industriels étaient touchés par cette grève illégale. Mais il parlait plutôt de 5 000 ouvriers en grève, tout au plus.

Parmi les chantiers touchés par des arrêts de travail, on compte Norsk-Hydro (fermé pour la quatrième journée), Oxychem, Hydrogenal, Kruger, Reynolds, tous de la région de Trois-Rivières, Domtar, à Windsor, QIT, à

Sorel, Donohue, à Clermont, NL Chemicals, Petromont et Air Liquide, tous situés à Varennes, et Ciment Miron, à Laval.

Les travailleurs qui ont fait fi de l'injonction sont susceptibles d'être accusés d'outrage au tribunal, ce qui pourrait entraîner une sentence maximale d'un an de prison ou une amende de \$50 000.

L'Association des entrepreneurs a obtenu l'injonction pour tous les chantiers dans l'espoir de mettre fin aux arrêts de travail illégaux qui ont débuté la semaine dernière. Une première injonction, obtenue également la semaine dernière, ne touchait que deux chantiers dans la région de Trois-Rivières. Les grèves découlent d'une décision de la Cour d'appel du Québec qui stipule que les entrepreneurs en construction ne sont pas tenus de payer la prime de transport de leurs employés des chantiers industriels.

Ces travailleurs bénéficient de cette prime — une demi-heure de salaire — depuis 1982. Environ 15 000 des 75 000 travailleurs actifs dans l'industrie ont droit à

VOIR INJONCTION EN A 2

Vaccin contre le sida bientôt testé sur des volontaires

d'après UPI et AP
WASHINGTON

Le gouvernement des États-Unis vient d'autoriser le recrutement de volontaires en vue de la première expérimentation sur des êtres humains d'un vaccin éventuel contre le sida.

La Régie des aliments et produits pharmaceutiques et l'Institut national des allergies et maladies infectieuses ont confirmé hier que le vaccin, mis au point par la compagnie MicroGeneSys, une petite entreprise pharmaceutique de West Haven, au Connecticut, sera testé sur un groupe de 81 volontaires en bonne santé, dont 75 homosexuels.

Le président de MicroGeneSys, Frank Volvovitz, a souligné toutefois qu'il ne s'agissait que de la première étape d'un processus qui sera probablement assez long, et dont l'objet est de

VOIR SIDA EN A 2

Un otage américain déjoue ses ravisseurs

d'après Reuter, AFP et AP
DAMAS

Deux mois après son enlèvement à Beyrouth-Ouest, le journaliste américain Charles Glass s'est évadé hier matin après avoir réussi à se défaire de ses chaînes et à enfermer ses ravisseurs endormis dans une pièce. Il s'est envolé de Damas dans la soirée pour rejoindre sa famille à Londres, après avoir raconté son évasion que beaucoup mettent en doute.

Des sources syriennes, citées par l'agence SANA, ont en effet affirmé que les ravisseurs de M. Glass l'avaient libéré pour «éviter les poursuites des forces syriennes et ne pas donner l'impression d'avoir cédé aux pressions de Damas». Un responsable américain a de son côté déclaré que l'Iran avait ordonné le rapt de M. Glass et pouvait avoir décidé de le faire libérer sous la pression de la Syrie.

Glass, âgé de 36 ans, avait été enlevé le 17 juin à Beyrouth-Ouest, en compagnie du fils du ministre libanais de la Défense Ali Osseiran et d'un chauffeur.

Le journaliste américain s'est cependant déclaré convaincu que ses ravisseurs ne lui ont pas per-

mis de s'échapper car ils avaient récemment renforcé ses conditions de détention.

Interrogé de Damas par la chaîne de télévision ABC, son ancien employeur, M. Glass a indiqué que ses chaînes avaient été raccourcies vers la fin de sa détention et qu'il lui était devenu «impossible même de se mouvoir». «Les choses sont devenues bien pires plutôt que meilleures», a-t-il dit.

M. Glass a expliqué qu'il avait réussi hier matin à se défaire de ses chaînes, l'une à un poignet, une autre à une cheville, à sortir de sa cellule par un balcon et à enfermer ses deux gardiens dans une pièce avant de s'enfuir de l'immeuble où il était détenu.

Le journaliste a également raconté qu'il avait à plusieurs reprises fait sortir de sa cellule, par un ventilateur, des messages, certains écrits avec son sang en anglais, en arabe et en français et indiquant qu'il était détenu et qu'il offrait une récompense de \$100 000 à qui l'aiderait à être libre.

Il a indiqué que ses gardiens avaient retrouvé l'un de ces messages et l'avaient menacé — «Si vous refaites une erreur de ce

VOIR OTAGE EN A 2

QUAND J'TE DIS PASSE-MOI DU CAFÉ, PASSE-MOI PAS AUT'CHOSE!

ALORS VOUS ME CHANGEZ LA COULEUR DE CE JUS DE CHAUSSETTE, OUI ?!

DECAF

JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES JE VOYAGE

NOUVELLES FRONTIÈRES

PARIS 349\$

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION LIASON PARIS-MONTRÉAL SUR LES ONDES DE **58.4** VA 8 H 30 P.M.

288-4800
800 EST, DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) METRO BERRI PERMIS DU QUÉBEC

VOL ALLER-RETOUR TOUS LES JOURS

SUITE DE LA UNE

DC-9

La petite Cecilia est la seule rescapée du DC-9

avait commis un acte d'héroïsme en protégeant de son corps la petite fille des débris fusant de toutes parts.

C'est grâce au Dr John Girardot, un interne de l'hôpital Oakwood de Dearborn, que Cecilia a été retrouvée en vie. Il suivait l'autoroute 94 et s'était arrêté pour tenter de porter secours aux victimes, lorsqu'il entendit de faibles cris qui semblaient provenir de dessous un énorme morceau de métal, à une vingtaine de pieds de la carlingue tordue.

Le jeune médecin de 26 ans a avoué que sa formation ne l'avait pas préparé à l'horrible spectacle qui s'était offert à lui sur les lieux de la catastrophe.

Les causes de l'accident

Entre-temps, les experts chargés de déterminer les causes de l'accident ont établi qu'un ordinateur avait averti le pilote, quelques secondes avant l'écrasement, que l'avion était en perte de vitesse.

Un porte-parole de la Régie de la sécurité des transports a révélé que l'une des deux boîtes noires récupérées après l'accident indiquait que les deux pilotes n'avaient eu, jusqu'à quelques secondes de la fin, aucune idée d'une défaillance quelconque.

L'enregistreur des conversations dans le poste de pilotage indique que le décollage s'était déroulé normalement, lorsque soudain, un signal d'alarme retentit et une voix informatisée prononça à deux reprises le mot « décrochage », avertissant le pilote que l'avion se déplaçait trop lentement pour demeurer en l'air.

La Régie souligne que d'autres indices pourraient émaner de l'analyse des données de l'autre boîte noire — l'enregistreur des données de vol — qui recueille



Le journaliste américain Charles Glass, qui a pu échapper à ses ravisseurs à Beyrouth-Ouest, hier.

les informations relatives à la vitesse de l'avion, à son altitude, etc.

OTAGE

Un otage américain déjoue ses ravisseurs genre, vous êtes mort — avant de l'enfermer dans une autre pièce.

M. Glass a d'autre part expliqué qu'il avait été forcé de lire, « un pistolet pointé sur sa tête à une distance de quelques mètres », un texte affirmant qu'il était un agent des services de renseignement américains (CIA). Ses ravisseurs avaient fait parvenir à la presse le 17 juillet une cassette vidéo montrant cette « confession ».

« On m'avait assuré que si je ne lisais pas mot pour mot, j'étais un homme mort », a-t-il dit. Il a précisé qu'il avait essayé de faire savoir qu'il ne pensait pas ce qu'il lisait, en croisant les doigts avec lesquels il tenait la feuille de papier. Il a précisé qu'il avait lu le texte avec un « accent du Sud » pour indiquer qu'il était détenu dans le sud de Beyrouth.

Au cours de la nuit de lundi à hier, tout a failli être remis en cause au moment où il s'est rendu compte qu'il ne pouvait sauter du balcon de l'appartement où il était gardé. Il a alors décidé de passer sans bruit devant la pièce

où ses gardiens dormaient, emportant la clé des lieux au passage, et « de descendre les sept étages d'escalier quatre à quatre et de fuir sur la route ».

« J'ai rencontré deux clients, un homme et sa femme. Le leur a dit que j'étais un Canadien d'origine libanaise et que je devais aller chercher un médecin à l'hôtel Summerland, pour ma petite-fille. Ils m'ont pris en voiture ».

Une fois arrivé à l'hôtel, il dit avoir contacté l'armée syrienne, qui l'a conduit à Damas. Là, le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al Chara, l'a remis au charge d'affaires américain, David Ransom.

En l'accueillant au ministère, M. Chara a déclaré: « Votre enlèvement était pour nous un défi inacceptable. La Syrie a fait des efforts intenses pour obtenir votre libération ».

Affirmant que sa captivité avait été dure à supporter, M. Glass a indiqué qu'il allait tout faire pour aider à la libération des autres otages détenus au Liban. Il a relevé que les Américains Terry Anderson et Thomas Sutherland étaient prisonniers depuis 1985, ajoutant: « C'est trop dur pour qu'ils le supportent (...) C'est invraisemblable ».

Prié de dire quand il retournerait à Beyrouth-Ouest, Glass a répondu: « Pas avant deux ou trois générations ».

Selon l'agence Sana, les soldats syriens déployés au Liban ont été prévenus à l'avance de l'évasion de Glass par les ravisseurs eux-mêmes.

Pour leur part, les États-Unis ont accusé hier l'Iran d'être responsable de l'enlèvement du journaliste américain et d'avoir, peut-être, ordonné sa libération. Ils ont exprimé en outre leur « reconnaissance » à la Syrie pour ses « efforts » en faveur de M. Glass.

« Nous pensons que l'Iran avait ordonné son rapt, alors on peut supposer que l'Iran est responsable de sa libération », a déclaré un responsable de l'administration qui suit de près le cas des otages américains au Liban. Il a souligné le fait qu'aucun des 27 étrangers détenus au Liban par des groupes pro-iraniens n'a pu jusqu'ici s'échapper.

Si elle se confirmait, a-t-il dit, sa libération pourrait s'expliquer par des pressions syriennes sur l'Iran, à un moment où Téhéran se trouve de plus en plus isolé dans la région.

Dans les milieux proches des milices à Beyrouth, on estimait également que ses gardiens lui avaient délibérément permis de s'éclipser, grâce à un accord entre la Syrie et l'Iran, alliés face à l'Irak mais en concurrence pour assoier leur influence au Liban.

OERLIKON

Une décision imminente dans l'affaire Oerlikon

Une enquête effectuée par La Presse au cours des derniers jours permet d'affirmer que c'est l'expert de l'association de comité et ami intime de M. Bissonnette, M. Normand Ouellette, qui a empêché les quelque \$900 000 des profits réalisés lors de la vente des terrains à Oerlikon. Ce qu'on ne sait pas cependant, c'est si M. Ouellette a partagé cette somme avec quelqu'un d'autre.

M. Ouellette est l'une des rares personnes impliquées dans ce dossier à ne pas avoir répondu aux questions des policiers. Il a prétexté la poursuite de \$2,1 millions que lui a tenté Oerlikon, l'hiver dernier, pour décliner les demandes d'informations des policiers et les renvoyer à ses avocats.

L'enquête policière a tout de même permis d'établir un certain nombre de faits. Il faut rappeler les principales étapes du cheminement de cette transaction pour mieux comprendre ce qui s'est passé:

■ 9 janvier 1986: une délégation d'Oerlikon visite Saint-Jean-sur-Richelieu à la recherche d'un terrain;

■ 13 janvier (en matinée): Michel Thibodeau, un courtier de Saint-Jean, mandaté en secret par Normand Ouellette, appelle les propriétaires du terrain convoité, représentés par M. Claude Fortin, pour leur faire une offre d'achat. Fortin réplique qu'il s'est déjà engagé envers un promoteur de Repentigny, Gérard Lebreux, à qui il a déjà vendu d'autres propriétés dans le passé, et qui détient une option sur le même terrain depuis septembre 85;

■ 13 janvier (en soirée): Gérard Lebreux exerce son option par l'intermédiaire d'une compagnie dont il a le contrôle et qui est représentée par un dénommé Don McRae. Le prix payé: \$800 000;

■ 14 janvier: Michel Thibodeau appelle Gérard Lebreux pour lui acheter le terrain; les négociations s'amorcent;

■ 15 janvier: Gérard Lebreux rachète le terrain de McRae pour le compte d'un groupe d'hommes d'affaires, des partenaires occasionnels, qui consentent à payer \$1 394 392. La différence entre les deux prix constitue le bénéfice personnel de Lebreux;

■ 17 ou 18 janvier: Thibodeau présente une offre ferme de \$2 millions pour le terrain, au nom de sa maison de courtage de Saint-Jean. Il agit toutefois encore secrètement pour le compte de Normand Ouellette;

■ 20 janvier: le ministre Bissonnette rencontre le conseil de Saint-Jean et fait pression en faveur d'un changement au zonage du terrain, afin de faciliter la venue d'Oerlikon;

■ 21 janvier: Thibodeau rencontre le patron au Canada d'Oerlikon, M. Marco Genoni, dans un bar de l'hôtel Ritz-Carlton à Montréal. Il est accompagné du notaire Bernard Tanguay de Saint-Jean. Thibodeau se dit le représentant dûment autorisé du

propriétaire du terrain. Les négociations s'amorcent;

■ 24 janvier: Oerlikon fait une offre d'achat de \$2 981 099 pour le terrain. L'offre est acceptée;

■ entre le 24 janvier et le 20 juin (date imprécise): à la demande de Thibodeau et après avoir vérifié la légalité de la chose, Lebreux accepte de vendre le terrain directement à Oerlikon et de remettre à Thibodeau la différence de plus de \$900 000, entre son prix de \$2 millions et le prix de \$2,9 millions obtenu de la compagnie;

■ 20 juin: la vente est notariée;

■ 20 juin: le notaire Tanguay verse \$2 millions à Gérard Lebreux et dépose le reste du montant dans un compte en fidécommissaire à son nom, chez un courtier de Saint-Jean, Édouard Belanger, qui siège au conseil d'administration du « blind trust » du ministre Bissonnette;

■ 20 juillet: le notaire Tanguay reprend la somme et la remet à son propriétaire.

Qu'est-il advenu de cette somme? L'entourage d'André Bissonnette soutient que Ouellette l'a gardée pour lui seul, et qu'il ne saurait être accusé d'un acte criminel pour avoir su profiter des nombreuses rumeurs entourant la venue d'Oerlikon à Saint-Jean. On affirme aussi que M. Bissonnette n'a pas profité de ces transactions. On ajoute que même s'il avait commis une indiscretion et informé Ouellette des intentions d'Oerlikon, on ne peut lui reprocher d'avoir violé un secret du cabinet puisque le cabinet n'a rien eu à voir dans le choix du terrain.

INJONCTION

7000 travailleurs de la construction défient l'injonction

cette prime de quelque \$40 par semaine. Elle est maintenue dans le dernier décret de 1986, mais cette clause est ambiguë et a été contestée par un entrepreneur.

M. Jean-Paul Rivard, directeur général de la FTQ-construction, et M. Maurice Pouliot, PDG du Conseil, ont tous deux soutenu lundi qu'ils ne croyaient pas que l'injonction pourrait stopper le mouvement d'insatisfaction parmi leurs membres. Ils disent n'avoir rien à se reprocher dans ce conflit et ne pas avoir incité leurs membres à débrayer. Ceux-ci l'ont fait d'eux-mêmes.

« Je n'ai fait sortir personne, a dit M. Rivard, et je ne vois pas comment je pourrais les faire retourner au travail ».

Les trois associations qui ont des membres dans l'industrie, la FTQ-construction, la CSN-construction et le Conseil, attendent toujours une réponse du ministre du Travail, Pierre Paradis, quant à la tenue d'une commission parlementaire pour clarifier la clause en question.

SIDA

Vaccin contre le sida bientôt teste sur des volontaires

mettre au point un produit qui pourra finalement être considéré comme un vaccin efficace contre le syndrome.

L'an dernier, le Dr Daniel Zagury, un chercheur français, avait fait sensation en s'immunisant, en compagnie de plusieurs volontaires français et zairois, avec une formule de son invention basée sur un fragment de virus analogue à celui dont s'est servi MicroGeneSys. Les anticorps produits par ces inoculations avaient neutralisé le virus lors d'expériences en éprouvette.

Le vaccin de MicroGeneSys émane d'une version synthétique d'une molécule de protéine appelée GP160 qui constitue l'enveloppe du virus du sida. Étant donné qu'il ne contient pas de matières provenant de l'âme même du virus, il ne peut par lui-même provoquer l'apparition du syndrome. Son but est simplement de provoquer, dans l'organisme du sujet, la formation d'anticorps susceptibles de neutraliser le virus, prévenant ainsi l'infection. On ignore encore, évidemment, si ce nouveau vaccin pourra ou non y réussir.

De toute façon, les spécialistes soulignent qu'un vaccin efficace, que ce soit celui-ci ou un autre, ne sera probablement pas homologué et commercialisé avant la fin des années 1990.

Les milieux médicaux américains, tout comme la communauté homosexuelle, ont applaudi la nouvelle d'une expérimentation humaine, en soulignant en même temps que ce nouveau développement ne devrait en aucune façon encourager l'abandon des pratiques destinées à prévenir la dissémination du virus.

« Je ne crois pas qu'il faille en déduire que ce vaccin constitue la solution ultime, mais il y a lieu d'espérer qu'il nous permettra de recueillir des données qui se révéleront très utiles lorsque le vaccin réel sera mis au point », a déclaré le Dr Jay Levy, professeur de neurochirurgie et de recherche sur le sida à l'Université de Californie, à San Francisco.

Pour sa part, Richard Dunne, directeur de l'organisation Gay Men's Health Crisis, a déclaré qu'il s'écoulerait probablement cinq à dix ans avant que l'on ne possède un vaccin efficace, même si celui-ci devait donner de bons résultats.

« Il pourrait aussi se révéler un échec total », a-t-il ajouté, en soulignant qu'il était essentiel que les gens soient avisés du danger de relâcher leur surveillance.

« Il ne faudrait pas que sur la foi de cette encourageante nouvelle, les gens se précipitent vers leur bar local en oubliant leurs condoms », a-t-il dit.

Deux avions d'Air Canada évitent de justesse deux monomoteurs

Agence France-Press BOSTON

■ Deux avions d'Air Canada ont évité de justesse, l'un hier, l'autre samedi dernier, de petits appareils monomoteurs au-dessus du Nord-Est des États-Unis, a indiqué hier l'Administration Fédérale américaine de l'Aviation (FAA).

Hier, un pilote d'un DC-9 d'Air Canada qui se dirigeait vers Newark (New Jersey) a rapporté qu'il était passé à moins de 100 mètres devant un monomoteur Piper à 2 700 mètres d'altitude au-dessus du New Jersey, a précisé un porte-parole de la FAA, M. Mike Ciccarelli.

Samedi dernier, le pilote d'un Boeing 727 de la même compagnie qui se rendait de Boston (Massachusetts) à Toronto a du faire piquer du nez à son appareil pour éviter un Cessna 402 qui se trouvait à 30 mètres devant lui, a ajouté M. Ciccarelli.



Morris le Chat à la présidence des États-Unis

Morris le Chat, mascotte du producteur d'aliments pour chats « 9-Lives », annonçait hier, à l'occasion d'une conférence de presse organisée au National Press Club de Washington, sa candidature à la présidence des États-Unis. Son porte-parole, Eleanor Mondale, fille de l'ex-vice-président Walter Mondale, a précisé que Morris se présenterait comme indépendant et que son programme porterait sur l'octroi de droits égaux à tous les félins et aux millions d'électeurs qu'ils représentent. Les nouvelles étant plutôt rares à Washington au mois d'août, la conférence de presse avait attiré au moins deux douzaines de reporters et de photographes.

PHOTO REUTERS

Le corps médical salue l'arrivée du vaccin expérimental contre le sida

La lutte n'est cependant pas encore gagnée

BRUNO BISSON

■ Même si la décision de permettre le test d'un vaccin expérimental contre le sida sur des humains a de quoi réjouir les médecins, il ne faudrait pas croire qu'on vient de franchir le dernier fossé qui sépare les chercheurs d'une victoire finale sur cette maladie.

Le chef du département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc, le docteur Jean Robert, spécialiste reconnu de cette maladie, considère que cette expérience sera sûrement très intéressante sur le plan scientifique et apportera des éléments d'informations intéressants pour l'immunologie, mais qu'on ne peut pas s'attendre à un développement d'un vaccin avant une dizaine d'années.

L'expérience qui sera tentée aux États-Unis, explique le docteur Robert, consiste à implanter dans l'organisme une protéine non-vivante qui fait partie de l'enveloppe externe du virus, et de vérifier si les anticorps que l'organisme formera pour se défendre contre cette protéine peuvent tuer le virus lui-même.

« En laboratoire, ajoute-t-il, les anticorps ont attaqué et détruit le virus. Mais on ne peut pas en déduire que ces anticorps auront la même réaction à l'intérieur de l'organisme. La différence est énorme ».

Le docteur Robert estime que l'annonce d'une telle expérience risque de créer une véritable frénésie un peu partout, même s'il considère que la permission de la Food and Drugs Administration

américaine (FDA) ne fait que reproduire à une plus grande échelle une expérience déjà en cours.

« Toutes les fois qu'une nouvelle comme celle-là paraît dans les journaux, raconte-t-il, nous recevons des tas de téléphones de gens qui veulent recevoir le nouveau vaccin. L'expérience américaine est peut-être intéressante, mais les résultats restent à voir ».

Pour sa part, le docteur Réjean Thomas, de la Clinique de l'Annexe, estime que cette expérience pourrait aider les spécialistes à mieux connaître le comportement du virus et à orienter la recherche sur des pistes plus éclairées.

« C'est une très bonne nouvelle en ce sens que c'est grâce à des expériences comme celle-là que nos connaissances sur le sida évoluent tranquillement. Entre les congrès internationaux de Paris, en 1986, et de Washington, cette année, le progrès de nos connaissances a été prodigieux. Mais le côté spectaculaire de l'expérience sur des humains ne devrait pas faire oublier que la mise au point d'un vaccin sera extrêmement longue et complexe ».

M. Thomas souligne qu'à l'heure actuelle, la recherche d'un vaccin susceptible d'entraver toutes les variantes virales du sida n'est pas très avancée. Il se réjouit donc de la décision de la FDA, puisque le vaccin qu'elle permettra de tester sur des humains est fabriqué à partir d'une protéine de l'enveloppe du virus. La structure génétique de cette enveloppe diffère d'une forme de virus à l'autre.

L'expérience qu'on mènera bientôt pourrait donc apporter d'importants éclaircissements sur toutes les formes de virus identifiées.

Pour le moment, on sait tout au plus que des singes ont développé des anticorps contre la protéine externe du virus qu'on leur a injectée. Ce qui n'est pas très concluant puisqu'on ne peut pas leur injecter le virus lui-même pour connaître les effets des anticorps, le virus ne pouvant survivre dans leur organisme. A quel point seront donc efficaces les anticorps chez des humains qui ont ce virus? Voilà l'aspect le plus important de la recherche, selon M. Thomas.

« Au Canada, il n'y aura peut-être pas d'expériences similaires. La réglementation sur les médicaments est encore plus sévère ici qu'aux États-Unis », précise le docteur Thomas.

Du même souffle, M. Thomas souligne que malgré la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé, un organisme relevant des Nations-Unies, on n'investit que des sommes presque ridicules dans l'information et l'éducation de la population en général.

« Pourtant, ça devient de plus en plus grave, dit-il. Le nombre de cas à Montréal explose depuis quelques mois. On aura beau expliquer comment se transmet le sida, il y a encore bien des gens qui ont peur de l'attraper dans une simple réunion sociale et qui ne portent pas de condoms lors d'une relation sexuelle avec de parfaits inconnus ».

LA MÉTÉO

Table with weather forecasts for Québec, États-Unis, and Canada, including min/max temperatures and conditions.

La Quotidienne

Tirage d'hier à trois chiffres 484 à quatre chiffres 1436



34-3-01

Mercredi 19 août 1987.

Montréal dépensera \$ 600 000 pour tirer profit des déchets de la carrière Miron

FLORIAN BERNARD

L'administration de Montréal prendra officiellement charge de l'exploitation de l'enfouissement des déchets de la carrière Miron dès le 1er janvier. Les citoyens qui avaient depuis longtemps souhaité que ce site soit définitivement fermé après la départ de ses anciens propriétaires peuvent déchanter. On continuera d'enfourer des déchets dans cette carrière au moins jusqu'en 1996.

Le service des travaux publics de la ville a reçu le mandat, hier soir, de poursuivre en régie l'ex-

ploitation du site d'enfouissement, en prenant toutefois toutes les mesures requises pour éliminer les inconvénients aux riverains, les odeurs et les effets négatifs sur l'environnement et le milieu urbain.

Dans le but de s'assurer que l'exploitation « municipale » de la carrière puisse se faire avec le moins d'inconvénients possible, l'administration de Montréal a retenu les services d'une firme spécialisée, Lalonde, Valois, Lamarre & Associés. Il en coûtera \$600 000 aux contribuables pour financer les recherches de cette firme.

Les consultants devront surtout fournir des conseils et des méthodes permettant de récupérer le biogaz produit par les déchets. Ce gaz, combiné au gaz naturel, peut fort bien servir à des usages domestiques ou industriels. Une étude sommaire, qui avait été entreprise sous l'autorité de l'ancienne administration, avait permis d'évaluer à environ \$3 millions par année les revenus que Montréal pourrait tirer de la vente du biogaz.

Dans la résolution retenant les services de Lalonde, Valois, Lamarre & Associés, on stipule que cette firme devra en outre con-

seiller la ville quant à la conception, la préparation de plans et de devis et la surveillance des équipements destinés à l'exploitation de la carrière Miron, en éliminant les nuisances, et en « maximisant » la production et le captage du biogaz.

Toute la surface de la carrière ne sera pas consacrée exclusivement à l'enfouissement des déchets. Certaines zones en bordure des lieux habités seront éventuellement réhabilitées et serviront à des fins récréatives. À plus long terme, vers l'an 2000, tout le site de la carrière, comblée à 100 p. cent, servira à des fins de récréation ou d'habitation.

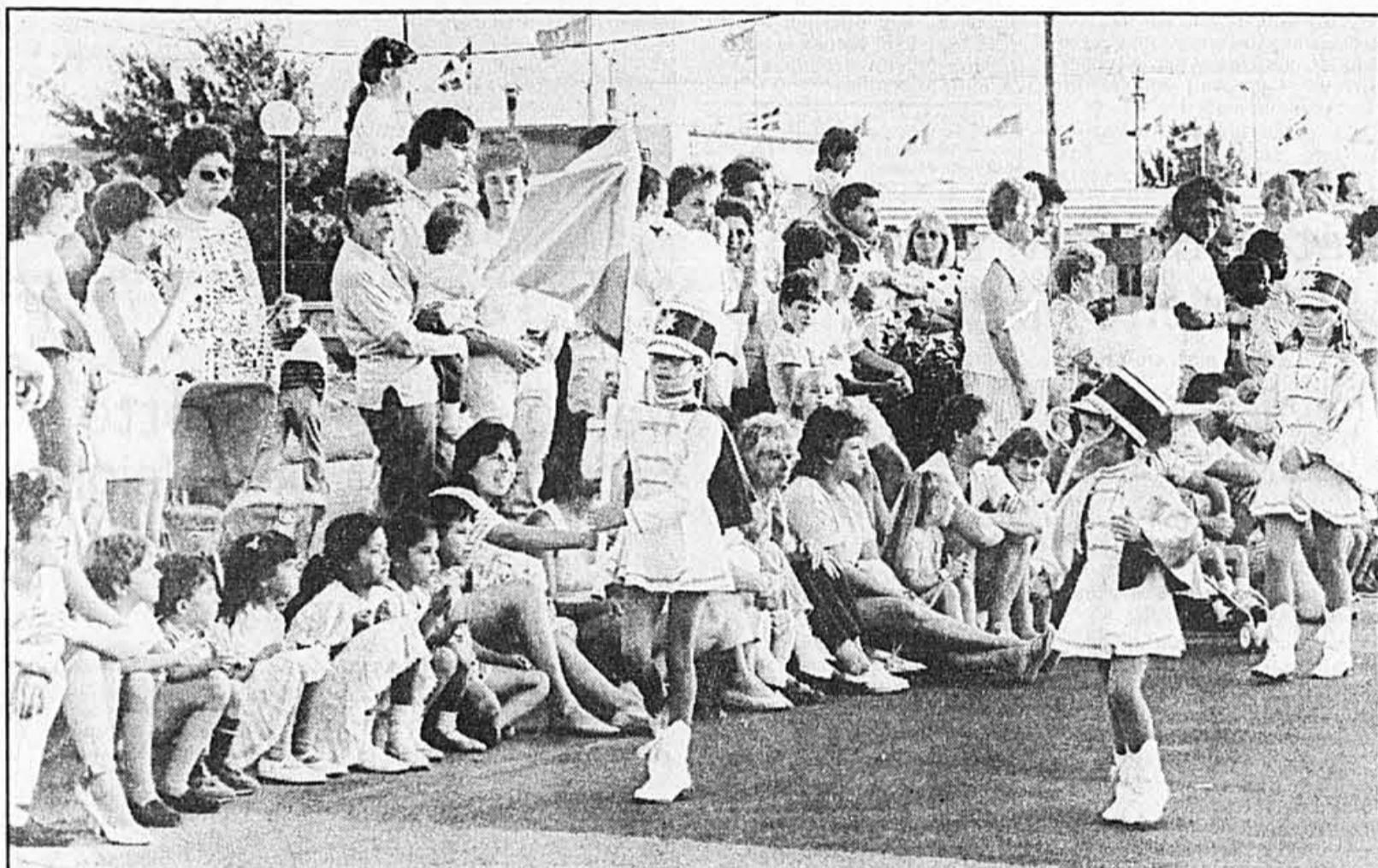


PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

De partout, on est venu fêter à LaSalle

Des milliers de personnes se sont massées le long des trottoirs de la ville de LaSalle pour regarder défiler les majorettes, corps de tambours et clairons et chars allégoriques qui ont bruyamment souligné les 75 ans de cette municipalité. Les en-

fants tout particulièrement, et leurs parents avec eux, ont pu admirer le doigt des majorettes et le brio des musiciens qui sont venus de Québec, Trois-Rivières, Valleyfield et d'ailleurs pour souhaiter joyeux anniversaire à toute la population.

Bébé Breton n'est pas une vraie « Civette »

CAROLE THIBAudeau

■ Eh non, il n'est pas vraiment « dernier cri », le bébé-éprouvette mis au monde vendredi par Diane Breton! L'heureuse maman par fécondation *in vitro* a subi une laparoscopie (pénétration jusqu'à l'ovaire à travers l'abdomen) pour la cueillette des ovocytes, et la fécondation a eu lieu dans un incubateur. Elle n'a donc bénéficié ni du prélèvement des ovocytes par sonde échographique (par les voies naturelles) ni de l'incubation intra-vaginale, deux techniques qui faisaient présenter son cas comme une « première canadienne ».

Mme Breton a été traitée par le Dr Carbone, qui a ouvert il y a neuf mois une clinique privée de fertilisation *in vitro* à Montréal.

Selon un médecin chercheur de Montréal, spécialisé en techni-

ques de fécondation *in vitro*, l'exclusivité des méthodes du Dr Carbone réside dans la « Civette » (pour technique de conception intra-vaginale et transfert d'embryon), une méthode très prometteuse que le Dr Carbone a acquise au cours d'un stage à l'Université Port-Royal de Paris. Une présentation des résultats de la Civette a même valu un prix à ses auteurs en février dernier, au Congrès international de la fécondation *in vitro* à Norfolk, en Virginie.

Si le Dr Carbone demeure un pionnier de la Civette en Amérique du Nord, la petite fille présentée en conférence de presse lundi n'est pas une vraie « Civette » selon des précisions apportées hier par la jeune maman et son médecin.

Le Dr Cardone a convenu que le communiqué de presse émis lundi avait tort de relier les nouvelles techniques au cas de Mme Breton. Il maintient toutefois que

la jeune maman a bénéficié de « l'essentiel » de la méthode Civette, « qui permet de court-circuiter une quinzaine d'étapes de laboratoire par rapport à la méthode traditionnelle... si on peut parler de tradition dans un domaine aussi jeune que la fécondation *in vitro* ».

Sur une quarantaine de patientes traitées depuis neuf mois par le Dr Carbone, le médecin a récolté sept grossesses, dont celle de Diane Breton. Des six autres, deux se sont terminées en fausses couches, et les quatre autres poursuivent leur cours normalement, après avoir dépassé le cap critique des six premières semaines.

Diane Breton, qui a quitté l'Hôpital Sainte-Justine hier à midi, affirme qu'elle va tenter de nouveau l'expérience dans deux ou trois ans et que le Dr Cardone sera alors équipé pour réaliser sous anesthésie générale le pré-

lèvement des ovocytes par voie intra-vaginale. « J'étais trop nerveuse pour accepter qu'on prélève mes ovules sous anesthésie locale, explique-t-elle. C'est pourquoi on a dû me transporter à l'hôpital, où le prélèvement s'est fait par laparoscopie ».

Une fois l'ovule fertilisé avec le sperme du conjoint, les biologistes de laboratoire ont préféré le conserver dans l'incubateur plutôt que de retourner le placer dans le vagin de la patiente alors en salle de réveil.

L'expérience de Mme Breton a été suivie de près par une cinéaste, Mme Liette Aubin, qui en a tiré plusieurs séquences pour son film sur l'infertilité du couple, qu'elle prépare pour l'Office national du film. C'est Mme Aubin qui a attiré l'attention de *La Presse* sur l'inexactitude de certains détails de ce qui a été diffusé lundi, en conférence de presse, à propos du cas de Mme Breton.

La grande chevauchée de deux fuyards

Une querelle, une femme blessée, puis une virée à Longueuil... en auto-patrouille

PIERRE BELLEMARE

■ La trépidante chasse à l'homme qui a commencé par une fausse prise d'otage dans le Nord de la ville, tôt hier matin, se poursuit dans l'île de Montréal, après avoir entraîné les policiers sur la Rive-Sud.

Un scénario digne d'un thriller, mais qui se passe dans la vraie vie. Une querelle entre amis, qui s'est terminée dans la nuit de lundi à mardi avec un projectile logé dans l'abdomen d'une jeune femme habitant la

rue Saint-Hubert à Montréal, a amené deux comparses à simuler une prise d'otage.

La dernière voiture utilisée par les malfaiteurs, volée sur la Rive-Sud, a été retrouvée hier au centre commercial d'Anjou.

Les deux hommes, dont l'un a été identifié comme étant Denis Vaillancourt, 38 ans, bien connu des milieux policiers, se sont emparés de l'auto-patrouille 4205 de la police de la CUM: l'un des deux fuyards a berné la police qui croyait le pâté de maisons, en faisant mine d'emmener un otage, alors qu'il tenait la pointe de son arme sur la tempe de son complice.

Il commençait alors à faire jour. Les deux hommes ont emprunté le pont-tunnel L.-H. Lafontaine, à bord de l'auto-patrouille, après avoir abandonné la femme blessée. Il a été impossible hier soir d'avoir des informations concernant cette personne.

Taxi
Ainsi, les deux comparses ont filé jusqu'à Longueuil, à l'intersection du Chemin du Lac et de la rue Guimond. Là, ils ont intercepté, vers 6 h du matin, une voiture-taxi. Les gyrophares de l'auto-patrouille étaient allumés, précise le chauffeur du taxi, Ronald Grisé.
« J'ai instinctivement arrêté. Je

croyais avoir affaire à deux policiers. L'un d'eux me menaçait d'une arme et il portait un képi... beaucoup trop grand pour lui », explique M. Grisé. Quand je me suis aperçu que j'étais en présence de deux faux policiers, j'ai suggéré à mes deux clients — des éboueurs qui travaillaient non loin de là — de fuir au plus vite ».

Les faux policiers sont rapidement montés à bord du taxi, après en avoir expulsé le conducteur et les deux passagers. Pendant que les bandits fuyaient, M. Grisé a alerté la police de Montréal, après s'être fait voler \$27, fruit de la première course de sa journée.

Puis un vrai rapt
Montés à bord de la voiture-taxi — qui, hier après-midi, était encore au poste de police de Longueuil pour qu'on relève les empreintes digitales — les deux larrons ont fait route jusqu'à l'intersection Laurier et Varennes, à Longueuil.

Prenant par surprise le plombier Michel Boulanger, qui se préparait à se rendre au travail avec sa voiture, les deux individus lui ont intimé l'ordre de monter avec eux, non pas dans le taxi, mais dans sa voiture.

« Celui qui était armé voulait que je monte dans le coffre arrière. Mais l'autre a dit que ce serait plus normal que je monte avec

eux. » C'est finalement ce qui s'est produit.

« On a roulé, comme ça, jusqu'au stationnement de l'hôpital Charles-LeMoine. Ces cinq kilomètres m'ont paru tellement longs », ajoute M. Boulanger, qui était entouré des siens au moment de l'entrevue.

« Au stationnement, les bandits se sont emparés d'une autre voiture, une Thunderbird, qui appartenait vraisemblablement à une employée de l'hôpital », explique M. Boulanger.

C'est cette voiture qu'on a repérée hier soir au centre commercial d'Anjou.



Le chauffeur de taxi Ronald Grisé.



Le plombier Michel Boulanger.

LOGEMENTS OU CONDOS?

Les gens d'immeuble se retrouvent un peu seuls

D'après la Presse Canadienne

■ Deuxième journée bien remplie hier aux audiences de la Commission parlementaire de l'Aménagement et des équipements qui étudie jusqu'à vendredi le projet du ministre André Bourbeau de permettre à nouveau la conversion d'édifices à logements en copropriété divisée, c'est-à-dire en condominiums. L'industrie immobilière s'est retrouvée à peu près seule à défendre la proposition du ministre, alors que les personnes âgées et les retraités ont émis de sérieuses réserves, voire des objections formelles à l'encontre du projet. Et les partis politiques appelés à témoigner — le NPD-Québec, le PQ et le RCM — ont pris le parti des locataires, appuyés en cela par le mouvement syndical.

□ Projet prématuré (NPD)

■ Selon le NPD-Québec, si le gouvernement abolit le moratoire qui empêche actuellement de convertir les édifices à logements en copropriétés, il ouvrira la porte à une autre poussée spéculative: les loyers augmenteront et le nombre de logements diminuera. La levée du moratoire, estime le NPD, est nettement prématurée. Au contraire, il faut plutôt le rendre plus efficace, afin d'empêcher les évictions de locataires. La vague spéculative que l'on connaît actuellement, surtout dans la région de Montréal, « n'est peut-être pas étrangère à la décision de lever le moratoire », estime le NPD. De juin 1986 à juin 1987, le prix moyen des résidences a augmenté de 16 p. cent, se fixant à \$91 450. Et le prix des logements aussi croît, craint le NPD, à cause de la diminution du nombre d'unités disponibles. M. Harney a déploré le fait que le gouvernement ne prenne aucune véritable mesure pour favoriser l'accès à la propriété. La levée du moratoire à elle seule ne suffira pas à rendre les logements accessibles aux locataires. Le problème est un de coût des logements, et non de rareté. Le chef du NPD-Québec trouve que le petit nombre de ménages qui pourra dans les faits avoir accès à la copropriété divisée ne justifie pas l'abolition du moratoire. D'après les prédictions citées en commission parlementaire, à peine 3 000 logements seront convertis en cinq ans dans toute la région de Montréal, soit à peine 2,5 pour cent du parc locatif. Pourtant, il y a au Québec 1 000 000 de ménages. Trop peu en bénéficieront, selon le NPD-Québec.

□ Gare au harcèlement (PQ)

■ Le Parti québécois de Montréal-Centre, à son tour, s'est prononcé contre la levée du moratoire. Comme tous ceux qui s'y sont opposés jusqu'ici, il estime que les locataires, les personnes âgées et handicapées ne sont pas suffisamment protégées contre les évictions et le harcèlement de la part des propriétaires. Le PQ de Montréal-Centre place tout le dossier de la copropriété dans un contexte plus global. Il exige ni plus ni moins qu'une véritable politique d'habitation, qui calquerait les mêmes principes qu'une politique familiale: aide aux plus démunis, incitatifs fiscaux, etc. Hélène Chartier et Pierre Bouchard, respectivement conseillère et président du Conseil de Montréal-Centre, voient néanmoins certains points positifs dans le projet ministériel. L'idée d'organiser un « guichet spécialisé » à la Régie du logement pour les personnes âgées et handicapées leur semble adéquate. De même, l'obligation pour le propriétaire de verser une indemnité au locataire évacué temporairement paraît justifiée.

□ Le RCM: comme la Ville

■ Le Rassemblement des citoyens de Montréal a défendu sensiblement la même position que l'administration municipale de Montréal, lundi. Grosso modo, le RCM propose d'empêcher toute conversion jusqu'à ce que le gouvernement ait instauré un véritable programme d'accès à la propriété pour les ménages à moyens et faibles revenus. Le RCM estime que dans la région de Montréal, de 20 000 à 50 000 ménages seraient touchés par la levée du moratoire et « pourraient être forcés de se déplacer ».

□ Les courtiers sont pour

■ L'Association de l'immeuble du Québec, qui représente 10 000 courtiers et agents, a donné l'appui le plus largement favorable jusqu'ici au projet du ministre André Bourbeau. Selon elle, la levée du moratoire qui interdit de convertir les logements en condos aura un impact très favorable sur l'économie: embellissement des quartiers, hausse des revenus des municipalités, relance de la construction et de la rénovation domiciliaire, plus grand bien-être des jeunes ménages qui deviendront propriétaires, etc. L'association croit même que les logements deviendront plus accessibles pour les moyens revenus puisqu'« un logement converti est moins cher qu'un logement neuf ou une unifamiliale », expliquait M. Claude Morneau, président du comité ad hoc sur la levée du moratoire.

□ Inquiétude à l'Âge d'or

■ Les personnes âgées, par contre, voient d'un oeil beaucoup plus suspect le projet du ministre Bourbeau. La Fédération de l'âge d'or du Québec n'y est pas allée par quatre chemins: la levée du moratoire « bénéficiera davantage aux spéculateurs qui ont su dénicher les bonnes affaires et aux constructeurs qui ont effectué les rénovations », craint Mme Rose-Aimée Leblanc, présidente. La conversion généralisée réduira le stock de logements disponibles et fera augmenter les prix. De plus, elle risque d'accroître la vulnérabilité des personnes âgées. Ces personnes occupent souvent de grands logements, dans de vieux quartiers pittoresques, soit ceux qui sont les plus convoités par les spéculateurs. Elles sont victimes de harcèlement. « Tous les propriétaires ne sont pas de méchants capitalistes, mais il y en a », commentait M. Gilles Larocque, un des porte-parole de la FADOQ. La FADOQ veut plutôt une véritable politique de l'habitation et un accent mis sur le logement social: HLM, places en centres d'accueil et programmes comme Logirente.

□ Retraités mal protégés

■ De son côté, l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités a insisté sur ce même manque de protection des personnes âgées. La levée du moratoire lui apparaît aussi prématurée. D'après l'association, plus de 25 p. cent des personnes âgées sont mal logées au Québec; plusieurs vivent dans des maisons de chambre, faute de revenus décents. Les deux organismes représentant les personnes âgées ont fait valoir que souvent celles-ci ne tiennent pas, à 65 ans, à devenir propriétaires. Plusieurs choisissent de rester à logement.

□ Penser aux locataires

■ Deux constituantes de la FTQ et de la CSN ont aussi explicité leur position. Le Conseil du travail de Montréal métropolitain (FTQ), qui représente 150 000 travailleurs syndiqués de Montréal, accepterait l'abolition du moratoire mais uniquement avec de strictes mesures de protection des locataires. Le CTM suggère notamment de donner aux municipalités le pouvoir d'empêcher les conversions « qui nuisent à l'intérêt public ». Ces syndiqués de la FTQ proposent aussi d'inverser le « fardeau de la preuve » en faveur du locataire, lorsqu'il y a contestation d'une reprise de possession ou lorsqu'il y a expulsion pour rénovation majeure. À l'inverse, le Conseil central de Montréal de la CSN, qui représente 70 000 membres, conseille de maintenir et même renforcer le moratoire. Selon eux, toute conversion de logement en condo devrait être interdite jusqu'à ce que soit mise sur pied une véritable politique d'accès au logement pour les moyens et faibles revenus. Le conseil de la CSN propose même d'élargir le droit de préemption — priorité d'achat du logement au locataire qui l'habite — aux organismes communautaires.

S.O.S. Racisme exige la démission du père Julien Harvey... qui s'explique

LILY TASSO

Le père Julien Harvey ne sait pas encore s'il doit démissionner du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration comme le réclamait hier, en conférence de presse, S.O.S. Racisme, appuyé par une quarantaine d'organismes. «Lorsque les groupes qu'on veut aider le demandent, normalement on doit le faire. Par contre, nous vivons dans une démocratie où l'unanimité n'est pas l'idéal; il faut de la variété. Au Conseil, peu de membres représentent la population de base. Si je pars, cela fera un de moins», a-t-il déclaré à *La Presse*.

C'est son mémoire présenté le 12 août à la Commission de la Culture sur le niveau d'immigration pour les années 1988 et 1989 — et surtout les commentaires rapportés dans les journaux à ce sujet — qui ont scandalisé les groupes ethniques et lui ont valu une levée de boucliers. «Quand une personne comme le père Harvey parle, on l'écoute», souligne M. Osé Domond, président de S.O.S. Racisme, en déplorant l'impact négatif qui en résulte. Dix personnes dont Me Pepe Sciortino, membre de l'exécutif du NPD-Québec, ont pris la parole pour dénoncer les propos du père Harvey qualifiés de destructeurs. «Elles nous ramènent aux années 50 et au fascisme du début du siècle; elles ignorent les démarches positives des communautés culturelles depuis dix ans», de lancer Pascual Delgado, du YMCA.

L'îlot Overdale: pas de décision avant septembre

Ce n'est qu'à la prochaine réunion du conseil, en septembre, que les élus de Montréal donneront suite au projet de construction de deux tours de 38 étages dans le quadrilatère formé par les rues MacKay, Overdale, Lucien L'Allier et Dorchester.

Même si l'administration Doré-Fainstat a donné son accord de principe au projet, les élus attendront encore un mois avant de conclure la vente de parties de rues et de ruelles à la compagnie Galleria Dorchester Inc. Ces emplacements sont essentiels à la réalisation du projet Overdale, prévoyant la construction d'environ 650 unités de logement.

On reproche au père Harvey d'alimenter par ses déclarations les préjugés et stéréotypes les plus couramment répandus dont le fameux «voleurs de jobs». On l'accuse de jeter de l'huile sur le feu en identifiant certaines communautés comme étant inintéressantes car elles ont des valeurs incompatibles avec celles de la majorité québécoise, notamment leur attitude à l'égard des femmes, leur manque d'hygiène, leur philosophie totalitaire, leur insistance à vouloir porter des armes et, pire que tout, leur racisme antiquébécois. A ce propos, le père Harvey nomme les communautés italiennes et libanaises en se basant sur l'étude spéciale relative aux Italiens du Québec réalisée il y a environ deux décennies à la demande de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, et sur l'étude faite en 1977 par Sélim Abou, un sociologue libanais.

Tout en regrettant les malentendus provoqués, le directeur du Centre Justice et Foi maintient ses affirmations.

Si on l'avait invité à s'expliquer

à la conférence de presse d'hier, il l'aurait fait volontiers: «Je suis, dit-il, un vieil ami des groupes ethniques et l'auteur du rapport qui a permis aux clandestins haitiens de légaliser leur situation. J'ai aidé également 250 Vietnamiens et Cambodgiens à venir au Canada et défendu les Chiliens auprès du ministre Weiner lors de leur grève de la faim».

Et si le père Harvey a soulevé certains points délicats, c'est, précise-t-il, pour que l'immigration continue de croître dans la paix: «Nous savons qu'il y a des tensions dans la population. Les Québécois ne sont pas des anges. Quand on constate un mouvement de refus qui se maintient, il faut y voir parfois la faute des Québécois, et parfois celle des nouveaux arrivants». Le père Harvey note de plus des manifestations hostiles entre groupes ethniques, confirmées par le rapport Créatec + qu'avait commandité *Le Devoir* en mars dernier.

En présentant son mémoire, co-signé par sœur Thérèse Banguerel, responsable du secteur

Communautés culturelles du Centre Justice et Foi, le père Harvey soutient qu'il a voulu éclairer le gouvernement et favoriser l'augmentation du niveau d'immigration, en fournissant les mises en gardes qui lui paraissaient nécessaires. Ce document que *La Presse* a publié intégralement le 16 août dernier, contient au moins six recommandations destinées à éviter d'augmenter les tensions.

Le père Harvey recommande en outre que les critères pour déterminer les niveaux d'immigration et le choix des groupes soient établis en fonction d'un projet de société et non pas seulement sur des données démographiques. «Il faut une politique de la famille», insiste-t-il.

Il ajoute que la question des réfugiés est une question à part: «Ceux qui sont reconnus comme tels doivent être acceptés, c'est un devoir d'humanité».

Nous reproduisons en page B-3 de larges extraits des propos que le père Julien Harvey a tenus en Commission parlementaire la semaine dernière à Québec.



Hélène Lizotte

La Couronne s'était d'abord objectée à la libération d'Adrien Pelletier

GERMAIN YARDIF

Avant d'être libéré à certaines conditions, le lundi 27 juillet, Adrien Pelletier avait comparu, le samedi précédent, en Cour des Sessions de la paix, pour répondre à l'accusation de voies de fait graves et de menaces de mort à l'endroit de son ex-épouse, Mme Hélène Lizotte, et la Couronne s'était alors objectée à sa remise en liberté sous cautionnement.

Mais comme la Couronne n'était pas, à ce moment-là, en possession des documents attestant le passé judiciaire du prévenu et le danger qu'il pouvait représenter pour la sécurité publique, l'affaire fut remise au lundi suivant.

Ce jour-là, la Couronne n'avait pas encore les documents nécessaires, les deux enquêteurs de la Sûreté de Laval ne s'étant pas présentés au tribunal pour produire ces papiers.

Devant cette situation, l'avocat de la Couronne n'a pu faire autrement que d'accepter la libération de Pelletier réclamée

par son avocat mais en y mettant trois conditions.

C'est l'hypothèse qu'a émise hier, Me Claude Parent, adjoint au procureur-chef de la Couronne, qui poursuit ses recherches pour savoir ce qui s'est passé.

Les trois conditions de mise en liberté étaient celles-ci:

- prévenir la police de tout changement de domicile;
- s'abstenir de toute communication avec Mme Hélène Lizotte;
- s'abstenir de possession de toutes armes offensives.

Personne, évidemment, ne pouvait alors prévoir la suite des événements, c'est-à-dire l'enlèvement de Mme Lizotte que l'on recherche en vain depuis le 10 août.

Après écoute de l'enregistrement des procédures devant le juge Joseph Tarasofsky, de la Cour des Sessions de la paix, durant la comparution de Pelletier, des avocats de la Couronne ont reconnu la voix de Me Yves Fortin.

Ce dernier étant en vacances jusqu'à la fin du mois, hors du pays, l'on attend son retour

pour savoir plus en détails ce qui s'est passé.

Mais tous sont d'accord pour affirmer qu'il a agi comme il le fallait dans les circonstances.

Quant aux autres avocats de la Couronne dont les noms apparaissent dans le dossier Pelletier, ils n'y sont pour rien.

La présence de leur nom s'expliquerait de la façon suivante: chaque semaine, quatre avocats de la Couronne sont nommés pour s'occuper des comparutions, ce qui donne lieu à une répartition du travail, au cours de cette période.

Mais les documents découvrant des procédures, durant cette même semaine, portent fréquemment les noms des quatre procureurs assignés comme ce fut le cas dans le dossier Pelletier, classé au greffe de la Cour des Sessions de la paix. Cela explique la présence des noms de Mes Gontran Chamard, Maurice Galarneau et Michel Saint-Cyr qui, pourtant, n'ont rien eu à faire dans le cas Pelletier.

Il aura néanmoins fallu que les quatre noms soient publiés, avant que lumière soit faite dans cette affaire

L'auto d'Hélène Lizotte retrouvée à Morin Heights

La police est pessimiste quant au sort de la disparue

JEAN-PAUL CHARBONNEAU ET GILLES NORMAND

La voiture de Mme Hélène Lizotte, enlevée le 10 août, vraisemblablement par son ex-mari, Adrien Pelletier, a été retrouvée peu avant midi, hier, dans l'aire de stationnement du bureau de poste de Morin Heights, environ 80 kilomètres au nord de Montréal.

L'automobile, une Subaru bleue, modèle 1987, a immédiatement été confiée au service technique de la Sûreté du Québec qui en a fait un examen des plus minutieux, en plus d'y relever toutes les empreintes digitales.

Cette découverte, bien qu'elle

constitue une piste intéressante, ajoute au pessimisme que ne cachent pas les policiers de la SQ et de Laval chargés d'enquêter sur ce dramatique kidnapping. Le sort de la jeune femme de 35 ans, au sujet de qui Adrien Pelletier aurait proféré des menaces de mort, est en effet devenu des plus inquiétants.

C'est d'ailleurs aux abords du cimetière de Bellefeuille, dans la région de Saint-Jérôme, que les policiers de Laval se sont rendus, lundi, pour vérifier une information provenant d'un interlocuteur anonyme.

Un policier de la Sûreté du Québec à Montréal, qui travaille sur cette affaire, a exprimé beaucoup d'inquiétude, hier, quant à la vie de Mme Pelletier. Selon l'agent André Blanchette, si Mme Lizotte était encore vivante, il serait très difficile pour elle et son agresseur de passer inaperçus.

Mme Lizotte a été enlevée à la pointe d'un revolver, sur les lieux de son travail, par un homme décrit comme son ex-mari, 47 ans, déjà condamné pour tentative de meurtre et dont la libération conditionnelle qui lui a été accordée, le 27 juillet, a placé la Couronne dans l'eau bouillante, ces jours derniers.

Multiples vérifications

Jusqu'à hier midi, la police semblait se perdre en conjectures dans ses recherches, l'essentiel de son travail consistant à vérifier soigneusement la moindre information qui lui parvenait.

Un membre de l'état-major de la police de Laval a déclaré à *La Presse*, hier, qu'il avait l'impression que Mme Lizotte et son ravisseur n'étaient plus dans la région de Laval, ce que semble confirmer la découverte de l'automobile abandonnée à Morin Heights.

«Je suis certain, dit-il, que si le fuyard et sa prisonnière étaient encore dans la région, ils auraient été vus, car il y a tellement de personnes qui ont été mobilisées dans cette affaire!...»

Pour ce policier, les membres de la famille de la disparue ont les yeux grand ouverts, tout comme ses amis. Ils ont visité tous les endroits qu'ils connaissent dans le but de trouver des indices.

Au service des communications de la police de Laval, les appels de personnes disant avoir vu Mme Lizotte se multiplient. «Tous sont contrôlés, même les plus farfelus», a souligné pour sa part le lieutenant-détective Richard Millette, qui supervise un trio de sergents-détectives spécialement affectés à cette enquête.

Rien n'est laissé au hasard

«En fin de semaine, des enquêteurs spécialisés demeuraient en disponibilité, tandis que tous les appels étaient vérifiés par des agents de service. Quand il faut aller à l'extérieur de Laval, c'est la Sûreté du Québec qui s'occupe des vérifications», mentionne un autre policier. La SQ collabore étroitement avec la police municipale.

Lundi cependant, des policiers lavallois se sont rendus à Bellefeuille, pour vérifier une information.

Les agents Interrogés à Laval n'ont consenti qu'à une réponse: aucune piste n'est négligée, toute information est prise au sérieux. Si on les presse de questions, ils se taisent. Ils expliquent non sans ironie qu'ils n'ont rien à ajouter à ce qui a été écrit dans les journaux.

LE COURS D'IMPÔT DE H & R BLOCK OUVERTURES POUR LES FEMMES SUR LE MONDE DES AFFAIRES

Acquérir une aptitude telle que la capacité de préparer des déclarations d'impôt est une bonne manière de faire des économies.

H & R Block Canada Inc. (no de permis 719544), l'entreprise de préparation de déclarations d'impôt la plus importante au Canada, a créé un cours de base qui commence le 16 septembre et qui offre des classes le matin, l'après-midi et le soir. Le cours est idéal pour ceux et celles qui désirent développer une aptitude pratique nouvelle ou augmenter leurs connaissances fiscales. Des compétences préalables ne sont pas nécessaires pour s'inscrire.

Dans ce cours compréhensif de culture personnelle, les classes ont lieu sur une période de 12 semaines. Un instructeur de H & R Block expérimenté guidera les étudiants par toutes les phases de la préparation d'une déclaration d'impôt. Chaque phase est couverte par des problèmes travaillés en classe, des discussions et des exercices d'entraînement, et les étudiants ont l'occasion de s'exercer à la préparation d'échantillons de déclarations. Les lois fiscales nouvelles seront expliquées.

Pour les meilleur(e)s gradué(e)s du cours, nous arrangeons des entrevues pour des emplois. Naturellement, on n'est pas obligé d'accepter un travail offert par Block et Block n'est sous aucune obligation d'en offrir. Cependant, les heures que comporte un emploi chez H & R Block peuvent attirer beaucoup de gens, en particulier les femmes. En fait, de plus en plus de femmes cherchent des emplois dans le domaine de la préparation de déclarations d'impôt.

Les frais de scolarité modestes couvrent les manuels, les fournitures et les formules d'impôt nécessaires pour le cours. Chaque gradué(e) reçoit une attestation d'études. Les frais du cours sont déductibles aux fins d'impôt.

Des formules d'inscription et une brochure concernant l'école d'impôt peuvent être obtenues en contactant un bureau de H & R Block à l'une des adresses suivantes. Les cours sont offerts à 21 endroits.

CENTRE-EST 722-9131	OUEST 747-6820
MTL-NORD/LAVAL 663-4811	RIVE-SUD 468-2311

Permettez à un jeune de s'embarquer pour la vie

Donnez à la fondation Boscoville

CAP-ESPOIR

10950, boul. Perras
Montréal (Québec)
H1C 1B3

DÉFILÉ DE LA RENTRÉE

Un défilé plein d'idées-mode, d'idées à succès pour la rentrée.

Judi et vendredi, les 20 et 21 août à 19h00 et samedi le 22 août à 13h00.

Participez au concours «MAGASINEZ ET GAGNEZ» et peut-être vous mériterez un des prix suivants:

- ◆ deux (2) bons d'achats de \$1,000.00 valides au Centre Rockland.
- ◆ Un (1) bon d'achat voyage American Express® d'une valeur de \$1,000.00. Gracuseté de American Express®.

Du 17 au 22 août 1987. Chaque client qui effectuera un achat de \$50.00 ou plus avec la Carte American Express® se méritera un sac sportif de nylon* disponible à l'agence de voyage American Express au magasin La Bale.

Règlements de participation disponibles chez les marchands participants acceptant la Carte American Express® ou à l'agence de voyage American Express® située au magasin La Bale.

*Quantités limitées.

centre rockland

Plus de 200 magasins et services dont La Bale, N° 100 (Crémazie)
Eaton, Holt Renfrew, Linen Chest et Steinberg, N° 179 (L'Acadie)
Stationnement Intérieur gratuit. N° 119 (ch. Rockland)

La Cour d'appel déboute Reggie Chartrand

Le défenseur du mouvement pro-vie doit attendre le verdict de la Cour suprême

CERMAIN YARDIP

Une autre démarche judiciaire de Reggie Chartrand, l'ardent défenseur du mouvement pro-vie, vient d'avorter.

La Cour d'appel, dans un jugement émis hier, a retenu l'ordonnance d'arrêt des procédures, décrétée en septembre 1986 par le procureur général de la province de Québec, renversant ainsi la décision du juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure, qui annulait cette ordonnance, dans le cadre de la poursuite de Chartrand contre le Dr Yvan Machabée sous l'accusation d'avortement illégal.

Par une décision unanime, les juges Marc Beauregard, Marcel Nichols et Claude Vallerand partagent l'avis que le procureur général a le pouvoir d'agir ainsi, pouvoir que lui donne le Code criminel.

Chartrand n'a fourni aucune preuve, selon eux, que le ministre ait abusé de ce pouvoir, d'autant plus qu'il n'a pas démontré qu'il y a corruption ou préjugé défavorable, ou, encore, discrimination de sa part contre Chartrand et ses démarches judiciaires.

L'argument de ce dernier invoquant la violation de l'article 15 de la Charte des droits n'a, soulignent les trois juges, aucun fondement. Chartrand n'ayant pas été traité dif-

féremment des autres justiciables qui, comme lui, auraient pu se porter dénonciateurs.

Rappelons que Chartrand, en sa qualité de citoyen, a déposé une plainte privée contre le Dr Machabée l'accusant d'avoir pratiqué un avortement illégal.

Ce dernier subit son enquête préliminaire et adressa au procureur général, le 22 août 1986, une demande pour arrêt des procédures.

La requête fut refusée le 3 septembre suivant. Le médecin fut cité à son procès six jours plus tard mais le procureur général déposa son ordonnance d'arrêt des procédures le 12 septembre.

Chartrand, dès lors, présenta, en

Cour supérieure, une requête en «mandamus» pour obtenir l'annulation de l'ordonnance.

Le juge Bergeron accueillit la requête, de sorte que le procès devait se poursuivre.

C'est alors que le procureur général, tout comme le Dr Machabée, se sont adressés à la Cour d'appel pour renverser ce jugement. Tout cela pendant que la Cour suprême du Canada est saisie d'un appel sur la constitutionnalité de la loi portant sur l'avortement.

Lorsque l'arrêt de la Cour suprême sera rendu, disent les juges de la Cour d'appel, il sera loisible au procureur général de revoir sa décision ou, à Chartrand, de reprendre sa démarche.



Gérald LeBlanc

Syndicaliste et Montréalais

À deux reprises au moins, un jeune frisé avait pris la parole, pour se dire d'accord avec Manon Vennat, la présidente du Bureau de Commerce. Il était pourtant assis à l'autre bout de la table, du côté réservé aux représentants syndicaux, au Sommet économique de Montréal, tenu l'été dernier à l'hôtel du Parc.

Non seulement Pierre Paquette était-il un syndicaliste, mais le président du Conseil central de Montréal (CSN), haut lieu du plus pur discours gauchiste, gardien du catéchisme des bons et des mauvais. Dans cette idéologie, où un «un boss c'est un boss et un chien c'est un chien», on ne se dit jamais d'accord avec le camp adverse. Au mieux on se tait, ou l'on préfère quelques insultes bien ramassées.



Pierre Paquette

Intrigué par ce comportement hérétique, j'ai suivi, depuis le Sommet, ce jeune syndicaliste montréalais. Je l'ai même rencontré cette semaine, pour l'entendre utiliser toute une série de mots, naguère bannis du vocabulaire de la CSN, des mots terribles comme «concertation», «polyvalence» et «productivité».

Encore pire, présentant, hier soir, le mémoire du Conseil central au ministre Bourbeau, qui veut lever le moratoire sur la conversion en condos des immeubles locatifs, le jeune président s'est permis l'hérésie suprême, en admettant tout bonnement une réalité défavorable à sa thèse.

«Comme regroupement syndical, a-t-il dit, le Conseil central de Montréal (CSN) compte parmi ses membres aussi bien des locataires, des petits propriétaires que des personnes habitant des coopératives ou des logements gérés par des organismes sans but lucratif (OSBL).»

Pierre Paquette sait de quoi il parle. Il possède lui-même, avec sa petite famille, la demie indivise d'un duplex dans le quartier Villeray. «C'est difficile d'être contre toute transformation des édifices à logement en condos, car c'est souvent la seule manière qu'ont les gens comme nous et nos membres de devenir propriétaires.»

Ce qui ne l'a pas empêché, au nom du Conseil central, de s'opposer à la levée du moratoire aussi longtemps que Québec n'aura pas mis sur pied une politique d'ensemble pour régler le problème du logement, «le premier problème social à Montréal».

Ce qui ne l'a pas empêché, non plus, de souligner, noir sur blanc, certains mérites du projet du ministre Bourbeau. Autre hérésie de taille dans l'ancienne idéologie gauchiste (on pourrait faire le même portrait de la religion capitaliste qui règne présentement chez nous) qui interdisait toute reconnaissance de mérite, même le plus insignifiant, à l'adversaire.

Bref, c'est un mémoire intelligent, compréhensible et bien documenté, que le Conseil central a présenté sur les problèmes du logement à Montréal. Un document qu'on a envie de lire et de commenter, quitte à contester ou à rejeter certaines données ou recommandations.

Le pire reste à venir. Pierre Paquette ira jusqu'au fond de l'abîme, dans le bilan-perspective qu'il présentera au nom de son exécutif, en octobre, en sollicitant un renouvellement de mandat. Croyez-le ou non, le mot «productivité», le blasphème des blasphèmes, apparaît dans le rapport: «La syndicalisation, en plus d'être un droit fondamental, exerce un effet positif sur la productivité.»

Je n'ai pas encore trouvé le mot «concertation», dans le projet de rapport au congrès du Conseil central, mais ça viendra sans doute, car Pierre Paquette soulève lui-même la question. «On commence à avoir l'air un peu fou de réclamer, d'un côté, d'être consulté et d'être partie prenante sur tout, et, de l'autre côté, de bannir comme la peste, le mot concertation.»

Pourtant, Pierre Paquette possède le profil idéal de go-go gauche, de socialiste de salon, de haut-parleur des slogans de l'oppression et des grands combats sentimentaux de barricade, dont on redescend le soir pour retourner dans le confort de son passé bourgeois et de sa sécurité d'emploi.

Fils d'avocat, élevé à Outremont, instruit au très chic collège Stanislas, militant dans un groupe d'extrême-gauche, économiste formé aux universités de Montréal et McGill, professeur au cégep Maisonneuve, successeur de Michel Chartrand et Gérald Larose à la présidence du Conseil central...

Au lieu de jouer à l'ouvrier et de faire semblant de sortir tout droit d'un taudis, le jeune économiste de 32 ans a décidé d'offrir aux siens ce qu'il avait de mieux: son intelligence, ses connaissances et son talent de communicateur.

Je vous raconte tout cela pour deux raisons. La première, c'est que le Conseil central de Montréal a enfin retrouvé sa raison d'être. Au lieu d'ébranler les colonnes du monde, du Nicaragua au Vietnam, le Conseil se penche maintenant sur la région métropolitaine: ses problèmes d'emploi, de logement, de transport en commun, de santé, d'école...

C'est ainsi que le Conseil, après avoir souhaité l'élection du RCM, peut maintenant lui réclamer des comptes. Pierre Paquette se demande justement pourquoi l'administration de Jean Doré, qui ne manque jamais une occasion de consulter les «chambres» de commerce de Montréal, n'a pas encore eu le temps de parler aux organismes syndicaux qui se préoccupent, eux aussi, de Montréal.

En deuxième lieu, il est important de trouver des leaders syndicaux crédibles en ces temps d'adulation des Oliver North et Raymond Malenfant. Doublement important, que les causes non populaires aient des porte-parole intelligents et intelligibles.

Pour tout dire, je ne suis pas de ceux qui encensaient hier le mouvement syndical parce que c'était à la mode et qui voudraient aujourd'hui le bannir de la face de la terre parce que leur «trip» les porte ailleurs.

\$2 millions aux quartiers centraux de Montréal

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le gouvernement du Québec accordera, pour les trois prochaines années, une somme de \$2 millions

pour le développement industriel et commercial des quartiers centraux de Montréal. Ce sont les deux «corporations de développement économique et communautaire» de Pointe-Saint-Charles et du Centre-

Sud, ainsi que le Programme Action-revitalisation Hochelaga-Maisonneuve, qui recevront ces sommes.

Le ministre des transports, responsable du développement régional, M. Marc-Yvan Côté, a fait cette annonce hier dans les locaux du YMCA de Pointe-Saint-Charles. M. Côté a expliqué que l'actuel gouvernement, bien qu'il ait l'intention, comme on le sait, de réduire l'implication de l'Etat dans l'économie, reconnaît l'importance d'une revitalisation des quartiers centraux de Montréal. Il décide donc de poursuivre l'initiative prise antérieurement.

Les corporations bénéficiaires (les CDEC, comme disent les fonctionnaires), ont été créées avant les dernières élections provinciales, à la demande de plusieurs groupes populaires, pour tenter d'insuffler une nouvelle énergie dans les quartiers touchés par le départ d'un certain nombre d'industries de production primaire. Dans certaines zones le

chômage «réel» attendrait ainsi les 50 p. cent.

Les subventions gouvernementales sont accordées par l'Office de planification et de développement du Québec dans le cadre de son programme intitulé «Programme expérimental de création d'emplois communautaires». Il faut souligner toutefois que les quartiers populaires de Montréal ne reçoivent que \$2 millions des \$22 millions distribués en fonction de ce programme; le reste, donc, va généralement en province.

Le ministre a signalé que les subventions gouvernementales seront accordées aux corporations montréalaises d'une manière décroissante: \$450 000 cette année (87-88) et \$375 000 et \$300 000 par la suite «dans le but de favoriser l'autofinancement» des corporations. Le ministre a indiqué qu'il espérait voir les municipalités et les autres organismes privés et publics, s'impliquer dans cette nouvelle prise en charge.

Le reste de la subvention, \$900 000, va à la création d'un «fonds d'investissement» destiné à soutenir le démarrage d'entreprises nouvelles ou l'expansion de petites entreprises. Par rapport à 1986 la contribution annuelle à ce fonds est augmentée de 50 p. cent.

NOS CLIENTS, EUX, LE SAVENT...
RÉNOVATION L'ACADIE
 9725, boul. L'ACADIE, Montréal
 C'EST LE MEILLEUR CHOIX!

CUISINES

AUSSI DISPONIBLES

- salles de bains
- salles de jeux
- rajouts
- TOUT GENRE DE RÉNOVATION

45% DE MOINS
 que notre liste de prix suggérée sur nos cuisines en mélaminé.

PRET BANCAIRE DISPONIBLE POUR RÉNOVATION

HEURES D'OUVERTURE
 Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Du lundi à mercredi, de 9 h à 18 h. Jeudi et vendredi, de 9 h à 20 h.

ESTIMATION À DOMICILE **337-0702**

PRÊTS
 commerciaux seulement sans nantissement.
 Rapid Finance Co. Ltd.
 342-4488

Services à la collectivité Automne 1987 Offre de cours

Ateliers de la découverte (ateliers non crédités)

- Tarot psychologique 45\$
- Entraînement à la pensée créative 45\$
- Solo (vivre seul) 45\$
- Initiation au focusing 150\$
- Le focusing et les rêves 108\$
- Une approche globale de la santé (conférences) 15\$
- La caméra vidéo 75\$

Expression création (ateliers crédités)

- Le processus créateur 45\$
- Respiration méditation 30\$
- Communication et voix 30\$
- Théâtre (2 ateliers distincts) 55\$
- Écriture théâtrale 45\$
- Marionnettes 65\$
- Exploration de l'écriture 45\$
- Paroles de chansons 45\$
- Initiation à la musique classique 45\$
- Initiation au clavier 45\$
- Initiation à la guitare 45\$
- Harmonisation et arrangements 45\$
- Atelier de cinéma super-8 50\$
- Photographie (2 ateliers distincts) 45\$

Les frais d'inscriptions doivent être payés argent comptant

- Initiation à la peinture 45\$
- Dessin (2 ateliers distincts) 45\$
- Atelier de modèles vivants 55\$
- Expérimentation multi-média 45\$
- Aquarelle 45\$
- Initiation au portrait 45\$

La vie à la retraite (ateliers crédités et non crédités)

- Préparation à la retraite 25\$
- La femme face à la retraite 30\$
- Pour une mort plus humaine 30\$
- Anglais (initiation) 30\$
- Biologie 30\$
- Peinture (débutants et avancés) 45\$
- Dessin 45\$
- Aquarelle 30\$
- S'exprimer par la chanson 30\$
- Découverte du plaisir d'écrire 30\$
- Initiation au jeu théâtral 30\$

Attestation en organisation communautaire

- Initiation à l'organisation communautaire 30\$
- La place des femmes en organisation communautaire 30\$
- Développement personnel et travail de groupe 30\$
- Gestion des ressources humaines 30\$

INSCRIPTIONS:

- Mardi le 25 août, de 17 h à 20 h 30 (pour le programme expression-création)
- Mardi le 1^{er} septembre, de 15 h à 20 h 30 (pour les autres programmes)

INFORMATIONS: 376-6310 (Brochures disponibles)

SERVICES À LA COLLECTIVITÉ
 Education des adultes
 CEGEP de Rosemont
 6400, 16^e Avenue, Montréal H1X 2S9

À Laval, une centaine d'experts se penchent sur les noms propres

Pourquoi Povognituk signifie-t-il « ça pue » ?

BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Plus de cent spécialistes mondiaux des noms propres, venant d'une vingtaine de pays, participeront au 16^e congrès international des sciences onomastiques à l'université Laval.

L'onomastique, qui est l'étude et la science des noms propres, a un volet, la toponymie, qui se consacre à la dénomination des lieux géographiques.

Le congrès, qui se tient tous les trois ans, est présidé par M. André Boudreau, du vice-rectorat aux ressources humaines, et tenu sous les auspices du Comité international des sciences onomastiques de Louvain, en Belgique.

Le premier congrès international de sciences onomastiques a été tenu à Paris en 1938, et le congrès de 1984 a eu lieu à Leipzig, en Allemagne de l'Est.

Les congressistes entendront près de 90 communications sur autant d'aspects des noms propres, aussi bien les noms de personnes que de lieux.

Le professeur Ludwig Muller-Wille, de l'université McGill, présentera un recueil de 12 000 noms géographiques inusités avec leur signification et la traduction de 800 de ces noms en d'autres langues.

M. Muller-Wille a expliqué au cours d'une interview que les noms géographiques inusités ont toujours un sens très pratique.

C'est ainsi que le mot Povognituk signifie « ça pue », probablement une allusion à l'odeur que dégagent les carcasses de morues abandonnées sur la plage de la baie d'Hudson.

Le nom d'une autre localité, Iviunik, veut dire « ici on a des vers » et fait référence à une épidémie de vers intestinaux qui a sévi là dans le passé.

Noms féminins

Le problème de la rareté des noms féminins pour désigner des lieux géographiques fera aussi l'objet de discussions.

Deux linguistes du Québec, Mme Jeanne Laberge et M. Marc Vallières, en parleront et expliqueront comment la Communauté urbaine de Québec a créé une banque de noms de femmes remarquables de la région de Québec dont les noms doivent servir à désigner des rues de la Vieille capitale.

Cette banque de noms féminins doit être dévoilée demain, lors d'une conférence de presse, à l'université Laval.

Mme Valerie Alia prononcera en anglais une conférence intitulée « Les femmes, les noms et le pouvoir ». Elle affirme que les recherches qu'elle a effectuées dans diverses traditions montrent que les femmes contrôlent généralement les noms qui sont donnés aux enfants. Cette constatation, dit-elle, l'a amenée à s'interroger sur les affirmations de certaines féministes quant à l'emprise que les femmes exercent sur leur propre vie et sur celles des autres.

Les noms de lieux du Québec seront intensément discutés. C'est ainsi que dans sa communication intitulée « Evocation de la peur et du malheur dans la toponymie officielle du Québec ».

Émeute à la prison de Kingston

Presse Canadienne
KINGSTON

La police a utilisé cette nuit des gaz lacrymogènes pour tenter de maîtriser une émeute qui avait éclaté dans la soirée à la prison à sécurité moyenne de Joyceville, à une dizaine de kilomètres au nord de Kingston, en Ontario.

Plusieurs policiers ont été blessés et deux blocs cellulaires étaient en feu, a indiqué un employé de la prison, qui a précisé qu'il s'agissait d'une émeute générale.

Selon Ron Francisco, de la police provinciale de l'Ontario, plusieurs prisonniers ont fait du grabuge mais il n'y a pas eu prise d'otages.

Un employé de la prison, qui compte de 300 à 350 détenus, a confié au quotidien *Whig-Standard*, de Kingston, que les prisonniers avaient mis le feu à une partie du deuxième étage. Selon un journaliste de ce quotidien envoyé sur les lieux, deux édifices de la prison ont été sérieusement endommagés par les flammes.

Un porte-parole des pompiers a précisé que trois camions d'incendie et 20 sapeurs avaient été dépêchés sur les lieux.

Shirley Green, une infirmière de l'hôpital Hôtel-Dieu de Kingston, a mentionné que deux prisonniers avaient été hospitalisés, sans préciser la nature de leurs blessures. Elle a dit ignorer si d'autres détenus étaient attendus à l'hôpital.

Mme Francine Adam expliquera que l'examen du Répertoire toponymique du Québec permet de déceler plus de 600 noms qui évoquent la peur et le malheur.

De plus, près de la moitié de ces appellations sont concentrées dans six régions (Pontiac, Saguenay, Lac-Saint-Jean-Ouest, Châteauguay, Nouveau-Québec et Champlain) des 76 divisions de recensement. Ces appellations sont presque totalement absentes

dans le sud de la province mais les régions éloignées en contiennent un grand nombre.

Une communication du professeur André Lapierre, de l'université d'Ottawa, présentera une liste de prénoms masculins et féminins relevés dans les registres de baptêmes du siècle dernier. Aussi, surpris par qu'il paraît, il existait alors deux fois plus de prénoms féminins que de prénoms masculins.

grande VENTE

de pianos BALDWIN
YOUNG, CHANG neufs

PIANOS D'OCCASION 20 à 45% DE RABAIS

4 JOURS seulement 19-20-21-22 AOÛT



À PARTIR DE 30\$ PAR MOIS LOCATION NEUF USAGES

PLUS DE 90 PIANOS EN MONTRE

PETIT PIANO D'OCCASION À PARTIR DE 950\$

LOCATION NEUF OPTION ACHAT 50\$ PAR MOIS

ÉGALEMENT, PIANOS D'OCCASION: Steinway, Baldwin, Lindsay, Lesage, Kimbal, Bell, Wurlitzer, Mason & Rich.

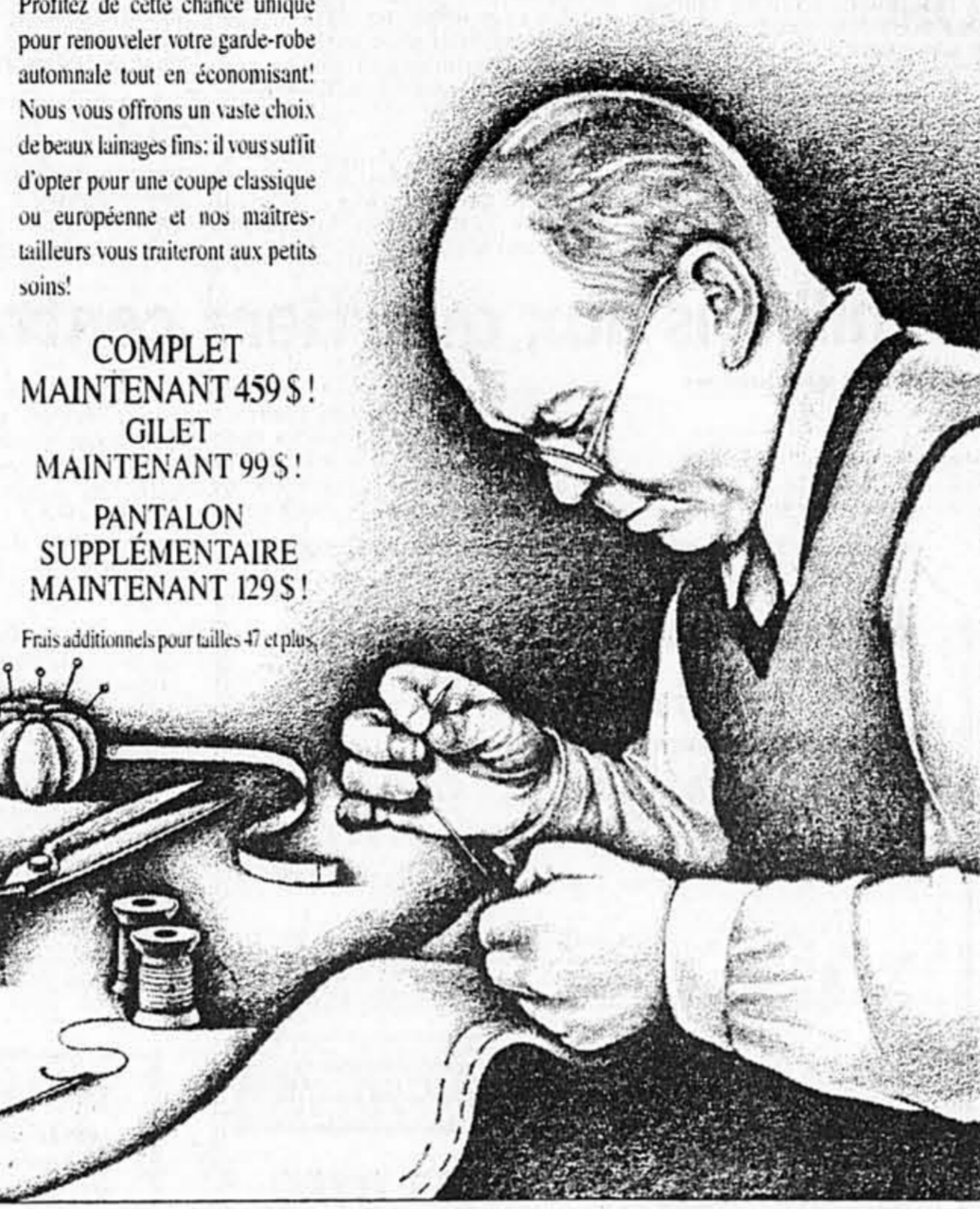
R. Bouthillier Musique
3338, rue Bélair 722-8741
5770, av. Decelles 738-6640

NOTRE CÉLÈBRE SOLDE DE COMPLETS FAITS SUR MESURE EST EN COURS!

Profitez de cette chance unique pour renouveler votre garde-robe automnale tout en économisant! Nous vous offrons un vaste choix de beaux lainages fins: il vous suffit d'opter pour une coupe classique ou européenne et nos maîtres-tailleurs vous traiteront aux petits soins!

COMPLET MAINTENANT 459 \$!
GILET MAINTENANT 99 \$!
PANTALON SUPPLÉMENTAIRE MAINTENANT 129 \$!

Frais additionnels pour tailles 47 et plus.



HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne, 842-5111 • Rockland • Fairview Pointe-Claire • Place Ville-Marie
rue Sherbrooke ouvert, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

Les mineurs licenciés de Murdochville veulent l'aide de Québec et de la Noranda

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Les représentants syndicaux des 400 travailleurs de la mine de cuivre de Murdochville, ayant perdu leur emploi à la suite de

l'incendie d'avril dernier, dénoncent le manque d'empressément du gouvernement du Québec et de la compagnie Noranda à négocier des mesures de soutien financier à l'intention de ces travailleurs.

Le Syndicat des métaux

(FTQ) estime que les familles touchées devraient être aidées financièrement pour la recherche d'un autre emploi, le démenagement et la rélocalisation ainsi que pour des cours de formation et de recyclage.

Le directeur québécois de ce groupe syndical, Clément Godbout, croit que la plupart des travailleurs en âge de le faire quitteront Murdochville pour aller s'établir à proximité d'une autre mine, dans le nord-ouest québécois.

Une centaine de familles l'ont déjà fait, a-t-il indiqué hier en conférence de presse, dont une trentaine vers l'Abitibi où les mineurs ont trouvé un emploi.

Jusqu'ici la compagnie minière aurait consenti à quintupler les primes de séparation et à accorder une retraite anticipée à deux travailleurs de plus de 60 ans alors que 85 autres mineurs âgés de 50 à 60 ans seraient disposés à en faire autant.

M. Godbout a reconnu les efforts de titan accomplis par le ministre québécois délégué aux Mines, Raymond Savoie, visant à convaincre Noranda de poursui-

vre l'exploitation de la mine de cuivre par l'offre de \$15 millions. Il réclame maintenant que le Conseil du Trésor agisse avec célérité et accorde de l'aide financière pour le démenagement des habitations des mineurs, qui constituent souvent leur seul avoir.

La population de Murdochville tournerait actuellement autour de 2 200 personnes.

Trente ans après la grève de Murdochville en 1957, M. Godbout suggère que rien n'a changé. Noranda méprise toujours les Gaspésiens et M. Bourassa imite M. Duplessis par son incapacité à intervenir.

Le Syndicat des métaux est inquiet pour ces travailleurs et soupçonne la compagnie de les maintenir au travail uniquement pour réduire l'impact négatif de la fermeture de la mine.

Les chauffeurs dénoncent «l'incurie» de la STRSM

CONRAD BERNIER

Le Syndicat canadien de la Fonction publique (FCF), qui représente les quelque 600 chauffeurs d'autobus de la Société de transport de la Rive-Sud (STRSM), a vigoureusement dénoncé, hier, «l'incurie» de cette société, qui semble incapable d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité du transport en commun.

Selon Serge Champagne, président du local 3353 du SCFP, environ 80 véhicules, sur les 420 qui sont la propriété de la STRSM, sont actuellement entreposés dans les garages, certains attendant depuis plusieurs mois d'être réparés pour des avaries reliées à des problèmes de structure, de freins, de transmissions défectueuses, de moteurs. De plus, un nombre aussi considérable d'autobus aussi défectueux sont

toujours utilisés, et représentent, alors, pour les passagers et le conducteur, un danger permanent. « Cette situation », déclare Serge Champagne, explique le fait que depuis le printemps dernier, les syndicats se soient assez souvent prévalus du droit de refus prévu par la loi sur la santé et la sécurité au travail. Malheureusement, cela n'a pas fait bouger les patrons de la STRSM puisque les véhicules défectueux sont ou simplement remis ou remis en circulation parce que personne, semble-t-il, n'a le temps de les réparer ».

Pour les porte-parole syndicaux, cette situation entame l'efficacité du service, surtout aux heures de pointe, avec une quinziaine d'autobus en moins. La situation serait encore pire avec le retour des étudiants, puisque la STRSM se préparerait à réduire ses services au point d'éliminer une quarantaine d'autobus.

Postes: les syndicats lancent une campagne d'information

Presse Canadienne
OTTAWA

Les principaux syndicats de Postes Canada — encore aux prises avec des négociations collecti-

ves difficiles — lancent aujourd'hui une campagne d'information dotée d'un budget de \$500 000, pour dénoncer à la fois les coupures de services et la privatisation de Postes Canada.

Des pages publicitaires en couleur paraissent aujourd'hui dans une dizaine de journaux à travers le pays, et les employés des postes distribueront des tracts pour faire valoir leur point de vue.

Le message interpellé directement le premier ministre Brian Mulroney, affirmant que les Canadiens réclament des services accrus, pas des coupures. On y inclut également les résultats d'un sondage d'opinion récent selon lequel 77 p. cent des Canadiens réclament un meilleur service de livraison à domicile, et 50 p. cent s'opposent au transfert de services postaux à l'entreprise privée.

« Les Canadiens veulent que Postes Canada améliore sa performance, cesse de provoquer des grèves coûteuses et fournisse enfin un service postal de qualité », a affirmé hier Nancy Riche, vice-présidente exécutive du Congrès du travail du Canada, en conférence de presse.

Même si le texte syndical ne fait aucune allusion aux problèmes persistants de relations de travail qui affligent la société d'État, il est public à un moment critique pour les employés des postes, puisque les conventions collectives des principaux syndicats venaient à échéance cette année. La société fédérale sollicite des concessions de taille en matière de sécurité d'emploi, ce qui soulève l'inquiétude des syndicats.

Les facteurs ont signé leur convention collective plus tôt cette année à l'issue de 19 jours de grèves tournantes marquées par de durs affrontements. Mais quatre autres gros syndicats, dont celui des postiers, qui compte 22 000 membres, sont toujours en négociation.

Circulation au point mort sur les ponts

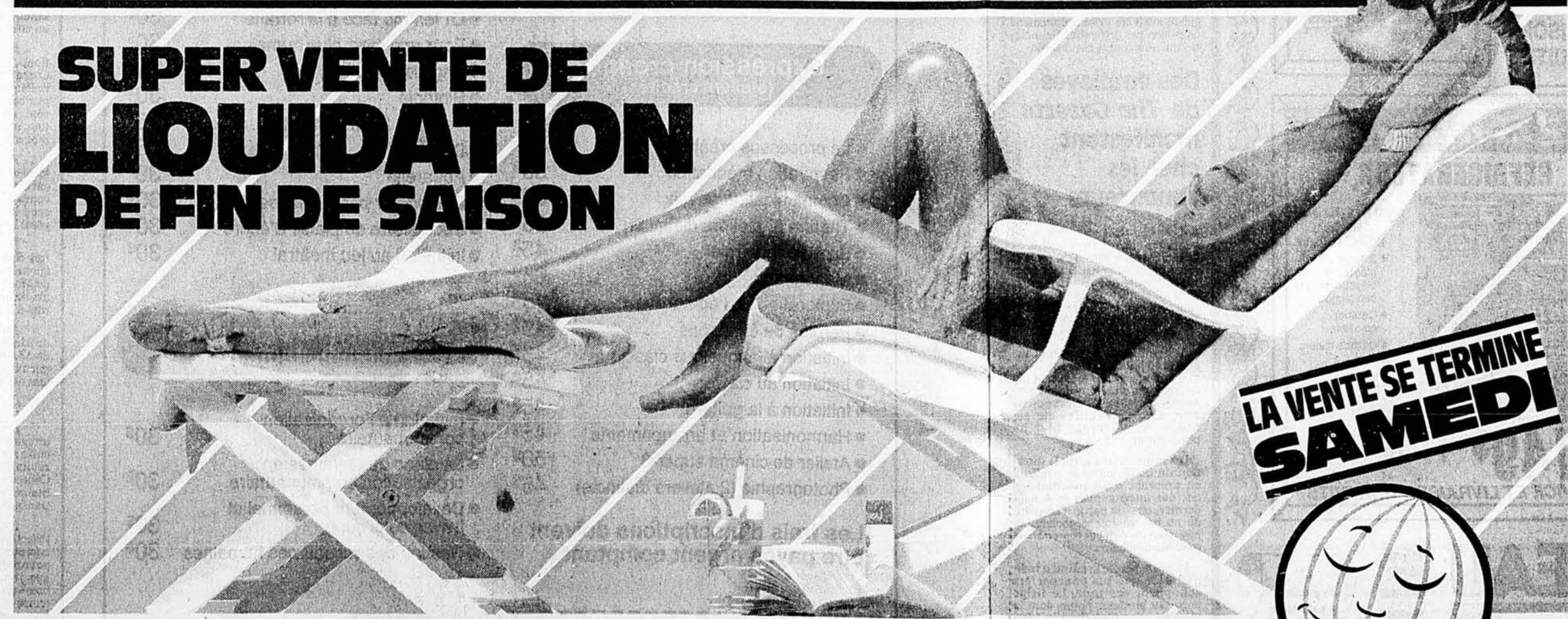
La fermeture complète du pont Jacques-Cartier a causé hier soir de multiples problèmes aux automobilistes qui se dirigeaient vers la Rive-Sud.

À partir de 20 h, à la fermeture du pont, et jusqu'à 22 h 30, il s'est formé d'énormes bouchons de circulation à l'entrée du pont Champlain qui était le seul, avec le tunnel Hippolyte-Lafontaine, à permettre de gagner la rive sud du fleuve. Le pont Victoria, rappelez-le, est également fermé depuis un bon moment en direction de Saint-Lambert.

Une des voies du pont Champlain, qui avait été fermée pour réparations, a dû être remise en service pour permettre au flot de véhicules de s'écouler plus normalement. Les travaux sur le pont Jacques-Cartier devaient se terminer à 5 h ce matin.

CITADELLE

SUPER VENTE DE LIQUIDATION DE FIN DE SAISON



LA VENTE SE TERMINE SAMEDI



CENTRE CITADELLE

UNE EXCLUSIVITÉ CITADELLE
nouvelle génération
PISCINE CREUSÉE
en résine de synthèse
Modèle CARAT 14 X 28 - 5P
Équipement et installation compris,
3 pieds de trottoir tout le tour de la piscine inclus,
pour seulement **9999\$**
Super plan CITADELLE
Vous payez seulement en janvier 1988.
Dépôt recommandé de 30 %

Super rabais de liquidation
PISCINES HORS-TERRA
Modèles Régence, Astrale, Nova et Gamma.
De plus, vous obtenez gratuitement
l'éclairage intégré* dans votre piscine.
Super plan CITADELLE
Vous payez seulement en mai 1988.
Dépôt recommandé de 30 %
*incluant une lumière et un détecteur.

Jusqu'à **40 % DE RABAIS** sur tous nos
ENSEMBLES DE PATIO
en résine de synthèse

500 \$ DE RABAIS sur luxueux
ENSEMBLE DE PATIO DELTA
comprenant 6 chaises Delta, 7 coussins en Dralon*,
une table Lylas, une chaise longue Athena,
un parasol et une base de parasol.
Vous payez seulement en mai 1988.
Dépôt recommandé de 30 %

Jusqu'à **50 % DE RABAIS** sur toute la
VAISSELLE EXTÉRIEURE
en magasin.

Jusqu'à **50 % DE RABAIS**
sur certaines couleurs de
PARASOLS ET COUSSINS

BAR-B-O
THERMOS modèle 78329 - 40 000 BTU
régulier 329 \$
prix de liquidation 229 \$
THERMOS modèle 98330 - 44 000 BTU
régulier 429 \$
prix de liquidation 329 \$

Une exclusivité CITADELLE
Thermopompe MAXTEMP 36®
4 fois plus économique qu'un chauffe-piscine ordinaire
SUPER RABAIS DE LIQUIDATION
Super plan CITADELLE
Vous payez seulement en janvier 1988.
Dépôt recommandé de 30 %

- | | | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|--|---|--|
| Langueuil
620, Place Trans-Canada
927-8617 | Laval
1770, boul. des Laurentides
384-4581 | Brossard
6655, boul. Taschereau
676-8655 | Repentigny
545, rue Notre-Dame
585-0100 | Blainville
775 boul. Labelle
435-1983 | Dollard-des-Ormeaux
4698, boul. Saint-Jean
620-9610 | Trois-Rivières
2525, rue Royale
376-7711 | Black Lake
735, boul. Fromenac
423-2795 | Sorel
382, rue du Collège
742-7982 |
| St-Hyacinthe
2065, rue Cherrier
773-8667 | Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777 | Châteauguay
279, boul. Anjou
691-8030 | Shawinigan
1423, 41 ^e rue
538-8431 | Joliette
303, boul. Antoine Barette
759-8110 | St-Georges-de-Beauce
(rue-Dame-des-Pins) 4160, route Kennedy
774-9514 | Granby
848, rue Principale
378-4944 | Sherbrooke
(Rock Forest) 4701, boul. Bouquet
564-8611 | Victoriaville
(Arthabaska) 54, rue Girouard
357-8344 |
- Cartes de crédit acceptées et plan de financement disponible. Crédit sujet à approbation.
- Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 — Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 — Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 — Dimanche fermé.

1 100 cheminots du CN débrayent spontanément à Pointe Saint-Charles

LISA MINSON

Plus de 1 100 cheminots à l'emploi du CN, à ses ateliers de répara-

tions de Pointe Saint-Charles, ont débrayé spontanément hier, à peine quelques heures après avoir reçu l'assurance du négociateur syndical des 48 000 cheminots du

CN et du CP que les compagnies seraient prévenues en cas de grève.

Il semble que la décision de débrayer a été prise spontanément et sans explication par un « petit » groupe de travailleurs. Ils ont dressé des piquets de grève tôt hier matin. Les autres travailleurs qui se sont présentés vers 7 h 30 pour leur quart de travail ont opté pour le respect des piquets de grève et, sauf pour environ 200 d'entre eux, sont rentrés chez-eux.

Des piquets de grève ont aussi été dressés hier après-midi devant des ateliers du CN à Toronto et à Fort Erie, en Ontario. Les cheminots du CP n'ont pas fait de gestes semblables.

M. Armand Passaretti, négociateur en chef des Syndicats associés des chemins de fer, indiquait au début de la médiation de M. M. K. (Mac) Carson, lundi, que la date d'une éventuelle grève du rail n'avait pas été fixée et que ce n'était pas dans l'intention des syndicats d'en fixer une pour le

moment, même si le droit en est acquis depuis les premiers instants de la journée d'hier.

Il a aussi affirmé que les compagnies seraient averties d'une grève deux ou trois jours à l'avance, pour tenir compte des produits périssables.

Hier, les dirigeants syndicaux ont déclaré au médiateur qu'ils n'étaient pas d'accord avec ces débrayages spontanés en cours de médiation. Il semble que le débrayage est aussi le résultat d'une insatisfaction des cheminots à l'endroit de leurs syndicats. Ces travailleurs pensent que la grève devrait être déclenchée maintenant.

Selon un porte-parole du CN, les ateliers de réparations du matériel roulant de Pointe Saint-Charles comptent environ 1 800 travailleurs. Le débrayage a débuté tôt hier matin lorsque 41 des 50 employés du quart de nuit ont décidé, une heure avant la fin de leur période de travail, de quitter leurs postes et de se réunir à l'entrée. À 7 h 30, quant sont arrivés

les 1 300 employés du quart de jour, seulement 175 sont éventuellement entrés. À 15 h 30, au début du quart du soir, seulement 35 des 318 cheminots sont entrés.

Ces travailleurs sont membres de sept syndicats différents regroupés (environ moitié-moitié) au sein de deux coalitions, pour les négociations. Il s'agit des Syndicats associés des chemins de fer, présentement en médiation et disposant du droit de faire la grève, et du Conseil canadien des syndicats des métiers d'ateliers ferroviaires.

Le rapport de conciliation pour le deuxième groupe, qui compte quelque 6 000 membres, a été rendu public lundi et les syndicats membres n'auront droit de faire la grève que sept jours plus tard, soit mardi prochain. Ce regroupement a aussi promis de

donner une chance à la négociation avant de déclencher une grève.

Les syndiqués qui ont pris part au débrayage spontané de Pointe Saint-Charles proviennent des deux coalitions.

M. Abe Rosner, négociateur en chef pour ce groupe, a affirmé qu'il ne savait pas « qui avait décidé de dresser des piquets de grève, ni pourquoi ». Aucune directive syndicale n'a été émise et aucune ne le sera, a-t-il dit, tout en ajoutant que les membres ont été informés de leurs droits. N'étant pas en position de déclencher une grève légale, certains membres pourraient se voir imposer des sanctions.

Le porte-parole patronal a indiqué que pour le moment la seule sanction prévue est la perte de salaire pour le temps non travaillé.

Le médiateur est confiant de régler le conflit du rail

Presse Canadienne

Le médiateur fédéral dans le conflit du rail, M. Mac Carson, se disait toujours confiant d'en arriver à un règlement, hier, même si un peu plus d'un millier d'employés du Canadien National, frustrés par la lenteur des pourparlers, ont refusé de se présenter au travail, hier, aux ateliers de Pointe-Saint-Charles, et si des piquets de grève ont été dressés devant les ateliers du CN à Toronto et Fort Erie, en Ontario.

Cependant tous les trains ont roulé normalement, hier, et CP, de son côté, ne faisait état d'aucun moyen de pression de la part de ses employés.

« Nous progressons », a déclaré M. Carson aux journalistes. « Très lentement, mais nous progressons. Ce n'est pas inhabituel. Nous avons commencé il y a seulement 24 heures. »

Alors que les 48 000 syndiqués représentés par les Syndicats associés des chemins de fer sont depuis hier en position légale de déclencher une grève nationale, les prochaines 72 heures seront vraisemblablement décisives pour la tournure des événements. M. Carson, qui a négocié de façon intensive pendant toute la journée d'hier, s'est dit prêt à garder les deux parties à la table de négociations jusqu'à ce qu'il parvienne à un règlement.

Mais les parties patronale et syndicale ont toutes deux reconnu qu'il faudrait que des développements importants surviennent au cours des deux ou trois prochains jours, pour éviter le déclenchement d'une grève simultanée chez les deux transporteurs ferroviaires. Un tel arrêt de travail, s'il se prolongeait au-delà de quelques jours, pourrait perturber gravement l'économie du pays.

« S'ils se séparent et s'en vont chez eux pour le week-end, nous sommes cuits », soutenait un haut cadre au cours d'une entrevue.

Les négociateurs syndicaux ont nié avoir orchestré les débrayages d'hier.

À Winnipeg pendant ce temps, le CN a annoncé la mise à pied temporaire de 49 de ses employés, à la fin du mois. Un représentant du syndicat a attribué les mises à pied au conflit, mais un porte-parole du CN a soutenu que la décision avait été prise uniquement en raison des difficultés financières qui affectent la compagnie.

Des employés de The Gazette manifestent chez les annonceurs

Une trentaine de salariés du quotidien anglais *The Gazette*, en lock-out depuis plus d'un mois et mécontents de la lenteur de leurs négociations, ont manifesté hier devant Harold Cummings, un concessionnaire d'automobile qui achète régulièrement de la publicité dans le quotidien.

Les syndiqués, en lock-out depuis le 10 juillet, veulent qu'il cesse d'annoncer dans le journal qui est toujours publié avec du personnel cadre. Le syndicat entend poursuivre ces « visites » aux annonceurs, a indiqué hier un porte-parole.

Les négociations entre la direction du quotidien et le syndicat, en présence d'un conciliateur, ont été interrompues le 4 août dernier, chaque partie s'accusant de ne pas vouloir négocier. Les négociations doivent reprendre la semaine prochaine.

Le porte-parole syndical a indiqué hier que les pourparlers achoppent sur tout. Le litige porte sur plusieurs points dont la sécurité d'emploi, la « juridiction » du syndicat, la sous-traitance, l'ancienneté, le plancher d'effectifs. Le syndicat demande le maintien des conditions normales actuelles, mais le quotidien exige des concessions.

La question salariale ne pose pas problème. Le syndicat trouve acceptable l'offre de hausser les salaires de 4,7 p. cent dans un convention collective d'un an.

INFORMATIQUE

(PROGRAMMEUR-ANALYSTE)

Ce programme s'adresse uniquement à ceux et celles qui ont interrompu leurs études depuis au moins un an et qui répondent aux exigences du programme.

Certificat d'études collégiales (CEC)

- Horaire de jour débutant le 27 août 1987
- Durée du programme d'études: 2 ans
- Gratuité scolaire pour les étudiants à temps complet

Cégep de Saint-Laurent

Renseignements et inscription

Cégep de Saint-Laurent

Service des admissions et des programmes

747-6521

NOUVEAU

Solde d'été



DÉCOUVREZ LA BEAUTÉ DE CETTE CHAMBRE À COUCHER

699\$

4 PIÈCES

LIVRAISON GRATUITE

De style moderne cet ensemble de chambre à coucher vous apportera le décor voulu depuis longtemps. Fait de mélamine blanche les contours et poignées sont de couleur noir. Ces composantes sont: un bureau triple, miroir, commode et d'une tête de lit 54" / 60". Deux tables de nuit en sus.

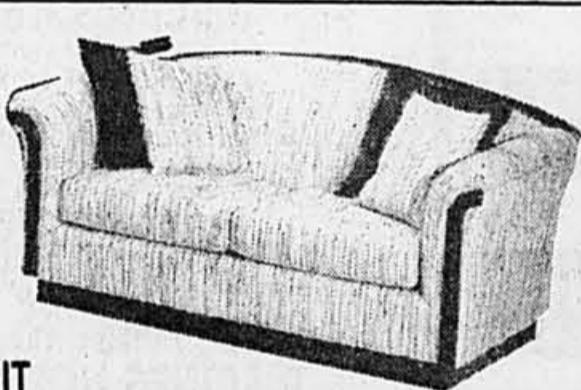
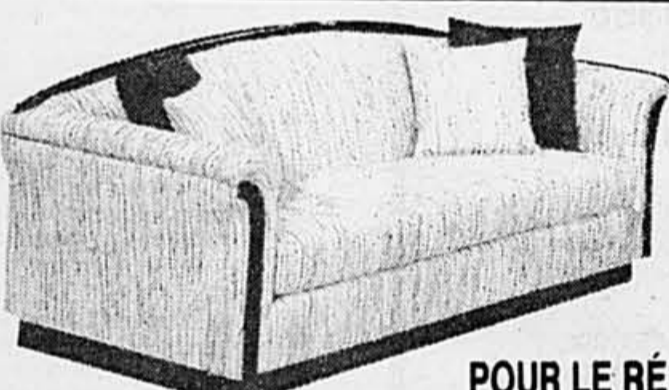


VIDÉO VHS avec télécommande

- Télécommande infra-rouge
- À distance sans fil 13 fonctions
- Fini noir

389\$

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS



POUR LE RÉPIT

Pour un mode de vie aisé, sofa trois places et causeuse de teinte dernière tendance. A remarquer l'originalité d'une bordure en laqué noir frappant contournant appuie-bras, s'harmonisant parfaitement au recouvrement de tissu texturé de tons gris / blanc. Coussins assortis complètent son élégance.

1299\$

2 pièces

LIVRAISON GRATUITE

MAGNAVOX

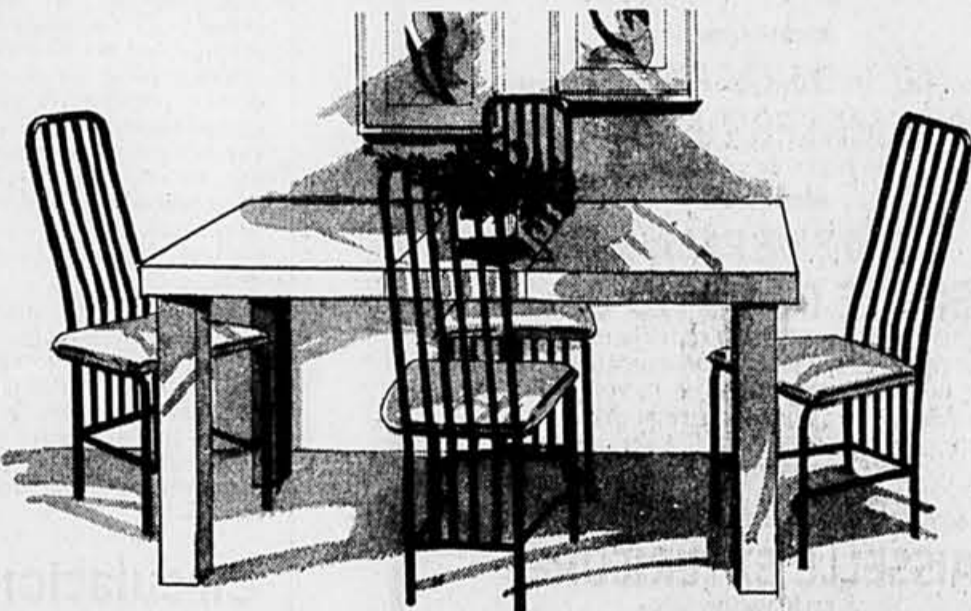


36 mois de garantie

- Câblodélecteur intégré
- Possibilité de capter 152 canaux
- Cabinet fini chêne

599\$

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS



POUR AMBIANCE CHALEUREUSE

Un ensemble à dîner de 5 pièces qui ajoutera du style à votre cuisine. La table est de couleur grise et elle se rallonge avec un panneau 12", la structure des chaises est en métal noir avec de hauts dossiers lattés. Les sièges sont rembourrés abondamment.

699\$

5 PIÈCES

LIVRAISON GRATUITE

Kelvinator

RÉFRIGÉRATEUR



17 pi cu. (492 litres) SANS GIVRE MODÈLE LUXEUX

- 2 moules à glaçons et clayette dans le congélateur
- Oeufrier amovible
- Casiers laitiers
- 2 bacs à légumes

749\$

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

BRAULT & MARTINEAU

*ACHAT MINIMUM DE 500\$ — *NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE — *SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT
*AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 OCTOBRE 87 — *SUR LA MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT
Prenez possession de votre marchandise au plus tard le 26 septembre 1987.

INFORMEZ-VOUS DES AVANTAGES DE POSSEDER LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

MasterCard

VISA

CARTE BRAULT ET MARTINEAU



MONTREAL
7930 est. Sherbrooke
(Metro Beaugrand)
353-7330

LAVAL
382 boul. des
Laurentides
667-3210

VILLE LASALLE
1130
Dollard
364-6110

ST-LÉONARD
6875 est. Jean Talon
Près des Galeries d'Anjou
254-9455

LONGUEUIL
3245, chemin Chambly
(Coin Roberval)
679-1260

VENTE SEMI-ANNUEL

uniden
SAIYO
SONY

10% DE RABAIS

Sur notre collection entière de marques connues incluant des téléphones décoratifs, sans-fils ainsi que sur nos répondeurs téléphoniques et accessoires. La vente se termine samedi, le 29 août 1987.

Panasonic
Cobra
nt

COMPOSEZ L'INFO-NUMÉRO 273-87

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

MONTREAL • QUEBEC • OTTAWA

Destination: Cap-Espoir

Des jeunes tentés par la vie en mer

LILIANNE LACROIX

■ S'il a quitté la politique active, René Lévesque ne semble toutefois pas avoir perdu ses bonnes vieilles habitudes.

Hier, les dirigeants de la Fondation Bosco Ville se confondaient en excuses en attendant, en compagnie des journalistes, le président d'honneur de la campagne de levée de fonds Cap-Espoir 1987: «Vous connaissez M. Lévesque, a lancé avec un sourire douloureux le directeur général Raymond Jost après de longues minutes d'attente. Il a beaucoup de qualités mais la ponctualité n'est pas du nombre.»

Cette fois, pourtant, l'ancien premier ministre n'est pas arrivé en retard. Il ne s'est pas présenté du tout.

C'est donc sans leur invité d'honneur que les dirigeants ont expliqué que cette première cam-



Sylvain Côté (16 ans), Éric Chapdelaine (19 ans) et Josée Bélanger (18 ans) sont montés au mât du Black-Jack II à l'occasion du lancement de la campagne de financement du projet Cap-Espoir.

pagne de financement lancée par la Fondation Bosco Ville visait à recueillir \$200 000. Son thème: «Permettez aux jeunes de s'embarquer pour la vie...»

Depuis cinq ans, Cap-Espoir, un des projets de la Fondation, a permis à quelque 25 000 garçons et filles de 15 ans à 19 ans de tenter la rude expérience de la vie en mer sur un des voiliers-écoles.

Qui forme l'équipage? Des résidents de Bosco Ville, des jeunes en difficulté, des handicapés, des adolescents qui ont tout simplement envie de vivre une expérience enrichissante.

«C'est une école de voile, mais avant tout une école de vie, explique Didier Epars, un des entraîneurs-accompagnateurs. Sur le bateau, on a tous la responsabilité de soi-même et des autres. Il faut apprendre à vivre ensemble dans un milieu différent.»

Mathieu Larocque aura bientôt 16 ans. L'an dernier, il était d'un des équipages. «J'ai eu envie de tenter l'expérience», explique-t-il.

Même s'il se dit prêt à recommencer, Mathieu n'a pas toujours

trouvé l'expérience facile: «Le bateau n'est pas ce qu'il y a de plus grand. Sur la terre ferme, quand ça ne va pas avec quelqu'un, tu vas prendre une marche, tu t'éloignes un peu. Là, tu l'as toujours dans la face. Alors, il faut régler le problème.»

Une fois, les jeunes ont même demandé aux deux adultes accompagnateurs de se retirer pour un moment. Ils avaient un problème, mais ils ont compris qu'ils devaient le régler entre eux. «Il y a eu quelques frictions, mais on s'est arrangé. Il fallait bien», admet Mathieu.

Les éléments, les vivres qui se faisaient rares, tout les forçait à travailler en équipe: «A un moment, à force de manger de la misère, tu viens à en rire...»

RETOUR À L'ÉCOLE

COTON OUATÉ LOUIS DAVELIN PANTALON OU CHANDAIL 9,98 \$ CH.

SUGI COURT PLUS XL HOMME & FEMME 29,98 \$

PANTALON COTON OUATÉ CONVERSE 24,98 \$ CHOIX DE COULEURS

CONVERSE CANVAS "HI CUT" CHOIX DE COULEURS

LOT DE SACS SPORT 14,98 \$ NOTRE SÉLECTION ADIDAS, CONVERSE, NEW BALANCE, BROOKS, HEAD, ETC.

BAS SPORT THOR-LO, BURLINGTON, CONVERSE, NIKE, ETC. ACHÉTEZ-EN UNE PAIRE, OBTENEZ-EN UNE AUTRE GRATUITEMENT

Loisirs d'été

Un dernier regard sur les loisirs d'été...



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Vous avez travaillé toute la semaine par ce temps chaud et humide et vous aimeriez passer quelques heures en plein air, sans vous déplacer trop loin de la maison? Lachine est l'endroit tout choisi.

Cette municipalité mettra fin dimanche soir à la dixième édition des Fêtes de Lachine. C'est ainsi que vendredi il y aura un important défilé composé de 20 corps de tambours et clairons, de 20 personnages animés et de 15 chars allégoriques. Le défilé empruntera la 18e avenue, la rue Notre-Dame, la 7e avenue, la rue William MacDonald et la 10e avenue.

Toutes les maisons des rues du parcours seront décorées et les plus belles recevront des prix.

Cet événement est organisé dans le cadre du championnat provincial des corps de tambours et clairons.

Le départ du défilé est prévu pour 19h.

À 21 h 30, la même journée, le groupe Nuance sera au parc LaSalle.

Dimanche, il y aura pour les petits un spectacle de marionnettes géantes présenté par le Théâtre de Rue. La représentation commencera à 15 h 30 au parc LaSalle.

Les organisateurs des fêtes ont confié à Pierre Verville et à Céline Dion le soin de présenter le spectacle de fermeture à partir de 20h.

Dans la partie Est de l'île de Montréal, les animatrices des Matinées enfantines de Saint-Léonard couronneront la fin de la saison estivale par une exposition réalisée par des «artistes» de 4 à 8 ans. Dessins, peintures, collages, etc. seront en montre à la galerie d'art Port-Maurice (hall d'entrée de la bibliothèque municipale) jusqu'au 29 août.

botanique, de planotarium, de l'aquarium, etc.

Les familles qui ne recevront par cette importante brochure n'auront qu'à communiquer avec le bureau de loisirs de leur région. Cet ouvrage est à garder.

Les quatre premières journées d'inscription (14 au 18 septembre) sont uniquement pour les résidents de Montréal. On s'inscrit dans son secteur. Les non-résidents pourront s'inscrire lors de la cinquième journée, dans les activités où il restera encore de la place.

Pour ce qui est des activités estivales, comme les clubs de vacances, elles prendront fin dans quelques jours.



Brochure de la ville de Montréal

A LAVAL

■ Même si les activités organisées pour les jeunes sont terminées depuis plus d'une semaine à Laval, ça bouge encore énormément au Centre de la nature. Le village sera le théâtre de l'exposition Art rencontre vendredi, samedi et dimanche.

Dimanche, si vous avez le goût de faire un pique-nique, le Centre de la nature met un vaste espace à votre disposition. Pendant que papa et maman prendront quelques moments de repos, les enfants pourront assister, à 14h, à un spectacle de marionnettes de Chouinard et Cie. La pièce offerte raconte les aventures d'une famille qui part en voyage à la campagne.

Toujours la même journée, la compagnie Le Rousseau Club Théâtre, de Laval, France, propose, à 19h, une pièce burlesque: l'Augmentation de Georges Pérec.

Au cours du prochain week-end, la Société littéraire de Laval sera présente à l'ancienne carrière et elle invite les amateurs des mots à venir visiter son kiosque.

«On s'évade... à Saint-Vincent-de-Paul» est le thème choisi par la Société de développement du Vieux-Saint-Vincent pour sa journée de fête qui sera présentée samedi le long du boulevard Lévesque, entre les rues du Collège et Eudes Blanchard. Le programme de la journée, qui débute en matinée et se termine tard en soirée, est très varié.

C'est déjà la fin pour nous aussi! La chronique Loisirs d'été quitte cette page aujourd'hui...

L'AUTOMNE ET L'HIVER

Au Service des loisirs et du développement communautaire de Montréal on a déjà presque oublié l'été. On pense aux quelques 250 activités diverses qui seront offertes à toute la population à partir du début septembre, dans le cadre du programme automne-hiver.

Afin que tous les Montréalais soient au courant des activités de loisirs offertes par la Ville, tous les foyers recevront, au cours des prochains jours, une brochure intitulée Un service au coeur de votre quartier. Pas moins de 450 000 exemplaires ont été imprimés.

Dans la liste des activités offertes, on retrouve, bien entendu, en plus des traditionnelles disciplines sportives connues, du tricot, de la danse aérobie, de l'escrime, des arts plastiques, du jazz, etc.

Le lecteur retrouvera aussi dans la brochure d'importants renseignements sur la façon d'organiser ses loisirs dans l'île de Montréal. On donne par exemple les heures d'ouverture du jardin zoologique, du jardin

Andre Lalonde Sports®

Prix en vigueur jusqu'au 26 août 1987 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les photos ne sont qu'à titre d'illustration.

DU 19 AU 26 AOÛT

MONTREAL 3165, Masson 374-7333	LAVAL 225, Des Laurentides 668-7323	POINTE-CLAIRE 365, Brunswick 694-0430	REPENTIGNY 256, Notre-Dame 582-1123	QUÉBEC 2450, Laurier 658-0010	TROIS-RIVIÈRES 3748, Des Forges 373-2622	JONQUIÈRE 3600, Harvey 695-0999	GRANBY 331, Principale 375-1929
MONTREAL 720, Ste-Catherine Ouest 875-8815	GREENFIELD PARK 755, Taschereau 465-8090	ANJOU 6200, L.-H. Lafontaine 354-5105	JOLIETTE 446, Manseau 759-7152	OTTAWA 702, Bank 231-5403		Lundi au mercredi Jeudi, vendredi Samedi	9 h 30 à 18 h 00 9 h 30 à 21 h 00 9 h 30 à 17 h 00

Certains articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Montréal adopte son plan de protection du Mont-Royal

FLORIAN BERNARD

Depuis hier soir, le Mont-Royal et les principaux sites environnants jouissent d'une protection patrimoniale. Donnant suite à l'un des principaux engagements de son programme électoral, l'administration Doré-Fainstat a, en effet, adopté une « constitution du patrimoine du Mont-Royal » destinée à sauvegarder l'ensemble de la végétation, de la topographie, des habitations historiques et des équipements de ce lieu sacré de Ville-Marie.

Outre cette constitution, le conseil a adopté un règlement qui interdit désormais aux propriétaires d'abattre, d'élaguer à plus de 10 p. cent ou de détruire les espèces d'arbres inventoriés au registre de conservation.

Au cours des prochains mois, Montréal poursuivra ses discussions avec les autres villes qui sont partiellement propriétaires du site du Mont-Royal, notamment Outremont et Westmount, dans le but d'harmoniser les moyens de protection et de sauvegarde de la montagne de Jacques Cartier.

La constitution adoptée hier soir protège non seulement la végétation et la topographie, mais également les immeubles et certains équipements comme l'Oratoire Saint-Joseph, le musée Redpath, la caserne de la Côte-des-Neiges, la Croix, le Belvédère, le lac aux Castors, la maison Smith, le chalet de la montagne, les collèges Notre-Dame, Brébeuf et Ma-

rianapolis, les universités McGill et de Montréal, etc. Le document énumère en outre une douzaine de belles demeures bourgeoises et plusieurs conciergeries importantes, telles le Trafalgar et le Glenaeles, des ensembles comme le Redpath Crescent, Hill Park Circle et l'avenue de l'Esplanade, y compris des chemins et des sentiers dont certains remontent aux origines de la colonie.

L'inventaire déposé au conseil, hier soir, énumère plus de 150 bâtiments à caractère patrimonial

et près de 300 autres possédant une grande valeur architecturale.

Au cours des dernières années, certains projets touchant le site de la montagne ont suscité l'inquiétude des Montréalais. L'un des plus récents prévoyait l'érection d'une tour servant aux communications et à l'attrait touristique. Plusieurs groupes de pression se sont constitués et ont demandé à l'administration municipale de veiller sur l'héritage patrimonial que constitue le Mont-Royal.

Bienvenue chez vous! à la CÉPGM

Nicolas Petrowski, 8
étudiant de 2e année, école Iona

«J'aime les maths et les sciences, où nous apprenons beaucoup de choses sur les animaux... comment ils vivent, comment ils mangent, comment ils boivent. À l'école Iona, nous avons des activités spéciales, comme l'art plastique, la gymnastique et le théâtre, où on nous dit comment bouger, comment projeter la voix... le théâtre, quoi. C'est bien amusant. Moi, je suis déjà passé à la télévision, mais quand je finirai l'école, j'aimerais devenir pâtissier, pompier ou garde.»



Fabienne Cadet, 8
étudiante de 2e année, école Iona

«C'est bon d'apprendre des choses, parce que quand on sera grande, on en saura beaucoup — comment bien lire, écrire et compter. Mes professeurs sont tous gentils et ils me donnent beaucoup d'aide, ils nous amènent à des endroits intéressants, comme à l'île Ste-Hélène ou au parc Mackenzie. Je ne serai pas triste le 31 août, parce que j'ai hâte de retourner à l'école Iona!»

Les écoles françaises de la CÉPGM... excellence en pleine croissance!

Les écoles de la CÉPGM réouvriront le mardi 1^{er} septembre 1987. Pour plus de renseignements, veuillez appeler au

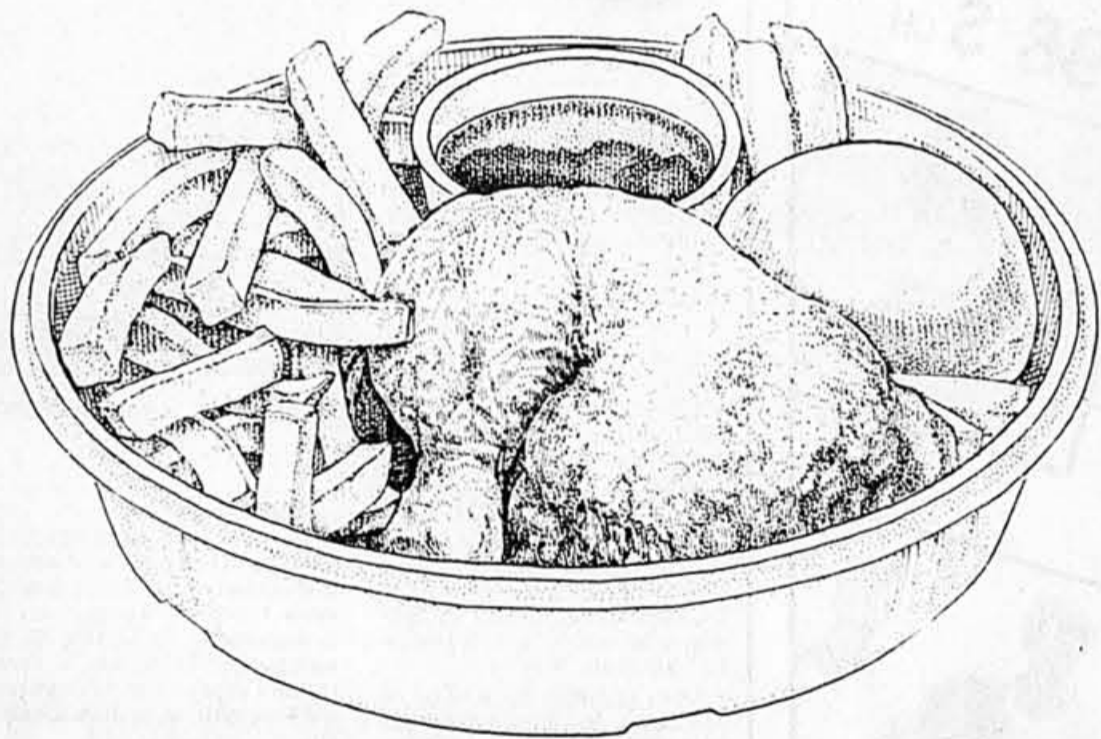
483-7245



La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal

The Protestant School Board of Greater Montreal

Un repas à emporter, Y'a pas plus avantageux!



C'est l'occasion rêvée d'aller vous chercher un bon repas quart de poulet au Chalet Suisse, à seulement 3,25 \$* † jusqu'au 30 août!

Pour un temps limité, vous pouvez savourer l'un de nos délicieux repas quart de poulet à ce bas prix très spécial. Chaque repas comprend un quart de poulet rôti sur charbon de

bois, des frites fraîches du jour — ou une pomme de terre au four — une sauce douce ou piquante et un petit pain frais, entier. Mais hâtez-vous: l'offre se termine le 30 août 1987.

*Offre valable avec coupon seulement. †Viande blanche: 60¢ de plus par repas. Offre de durée limitée.

3,25 \$ REPAS QUART DE POULET À SEULEMENT 3,25 \$ † AU CHALET SUISSE.

COMPTOIR POUR EMPORTER SEULEMENT.

Présentez ce coupon à notre comptoir et nous vous préparons un délicieux repas quart de poulet à emporter pour seulement 3,25 \$†. Chaque repas comprend un quart de poulet rôti sur charbon de bois, des frites fraîches du jour — ou une pomme de terre au four — une sauce douce ou piquante et un petit pain frais, entier. *Viande blanche: 60¢ de plus par repas. Offre en vigueur jusqu'au 30 août 1987. Non valable à la salle à manger. Limite: un seul coupon par client par visite. Non valable en combinaison avec toute autre offre spéciale. Non négociable. Taxe de vente en sus s'il y a lieu. S.V.P. présenter ce coupon avant de commander.

- Offre valable aux restaurants suivants:
- 96, boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay
 - 1090, boul. Moody, Terrebonne
 - 3550, boul. des Sources, D.D.O.
 - 1955, boul. St-Martin, Laval
 - 9305, boul. Lacordaire, St-Leonard
 - 5603, boul. Taschereau, Brossard
 - 999, chemin Chambly, Longueuil
 - 1120, boul. Decarie, St-Laurent
 - 510, rue Ste-Catherine est, Montréal
 - 6160, Côte des Neiges, Montréal
 - 452, Place Jacques-Cartier, Montréal

chalet suisse
poulet +
côtes levées

3,25 \$ REPAS QUART DE POULET À SEULEMENT 3,25 \$ † AU CHALET SUISSE.

COMPTOIR POUR EMPORTER SEULEMENT.

Présentez ce coupon à notre comptoir et nous vous préparons un délicieux repas quart de poulet à emporter pour seulement 3,25 \$†. Chaque repas comprend un quart de poulet rôti sur charbon de bois, des frites fraîches du jour — ou une pomme de terre au four — une sauce douce ou piquante et un petit pain frais, entier. *Viande blanche: 60¢ de plus par repas. Offre en vigueur jusqu'au 30 août 1987. Non valable à la salle à manger. Limite: un seul coupon par client par visite. Non valable en combinaison avec toute autre offre spéciale. Non négociable. Taxe de vente en sus s'il y a lieu. S.V.P. présenter ce coupon avant de commander.

- Offre valable aux restaurants suivants:
- 96, boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay
 - 1090, boul. Moody, Terrebonne
 - 3550, boul. des Sources, D.D.O.
 - 1955, boul. St-Martin, Laval
 - 9305, boul. Lacordaire, St-Leonard
 - 5603, boul. Taschereau, Brossard
 - 999, chemin Chambly, Longueuil
 - 1120, boul. Decarie, St-Laurent
 - 510, rue Ste-Catherine est, Montréal
 - 6160, Côte des Neiges, Montréal
 - 452, Place Jacques-Cartier, Montréal

chalet suisse
poulet +
côtes levées

OFFRE DE DURÉE LIMITÉE.

chalet suisse
Y'A PAS PLUS BAR-B-Q!

JVC L'inventeur du Super VHS

LE TAUX D'INTÉRÊT LE MOINS CHER AU PAYS **7,9%**



LES PLUS BEAUX EFFETS SPÉCIAUX

HRD 530

- 4 têtes
- système DA-4
- HC
- système de circuits
- 181 canaux
- câble compatible
- système MTS décodeur incorporé
- programmation sur contrôle à distance
- 8 programmes/14 jours
- vitesse de ralenti variable
- 2 vitesses d'avant

TAXE ET INTÉRÊTS INCLUS **36 MOIS X 40.20**

1199 \$

JVC Comparez!

1936

20" cablo-sélecteur incorporé
128 canaux
Mémoires des postes
Contrôle à distance complet
Moniteur

TAXE ET INTÉRÊT INCLUS **12 MOIS X 42.56 \$**

499 \$

CONDITION
Taux d'intérêt sujet à l'approbation de crédit, 7,9% pour une période de 12 mois
13,5% pour 36 mois
10% de dépôt requis

VideoMovie

AUDIO Cité

SPECIALISTE EN RADIO D'AUTO

MONTRÉAL 8125 ST-HUBERT (PRÈS DE JARRY) 277-5528	MONTRÉAL-NORD 4280 EST. HENRI-BOURASSA (PRÈS PIE-IX) 324-4421	MONTRÉAL-PIE IX 4048 EST. JEAN-TALON 500 pied ouest du Centre Boulevard 721-2697
TERREBONNE 1200 BOUL. DES SEIGNEURS voisin du Dunkin' Donut 492-2135	LAVAL ROSEMÈRE 401 BOUL. LABELLE PLACE ROSEMÈRE 430-6669	ST-EUSTACHE 392 BOUL. ARTHUR-SAUVE Face au Centre St-Eustache 491-3515

Saint-Luc célèbre la fin de «l'urgence de corridor»

■ L'agrandissement de la salle d'urgence de l'hôpital Saint-Luc, pour lequel les travaux ont été entrepris récemment, marquera la fin, dans cette institution montréalaise, de la pratique médicale d'urgence dans les corridors. Le réaménagement est planifié en fonction de la qualité de la vie des malades ou des blessés, durant leur séjour.

C'est ce qu'a souligné en conférence de presse hier le directeur général de l'institution, Jean Leblanc, tout en précisant que deux objectifs premiers étaient poursuivis : assurer les besoins d'intimité des patients et séparer ceux-ci en fonction des traitements dont ils ont besoin.

Ainsi, à l'issue des travaux qui s'étendent encore sur une année, au coût de \$3,3 millions, les soins d'urgences seront administrés dans cinq modules : soins aigus, patients sous observation, chirurgie et réanimation, patients capables de se déplacer, et patients dont l'état nécessite l'isolement.

Entre-temps, le service d'urgence restera ouvert en dépit des travaux, mais le directeur général assure qu'on fera tous les efforts nécessaires pour limiter au

maximum le bruit et les émanations de poussière.

« L'agrandissement du bloc d'urgence, ajoute M. Leblanc, ne signifie pas que la capacité d'hospitalisation va augmenter, mais que chaque patient aura une meilleure qualité de vie durant son séjour. »

Le Contrôle?
Page C 4

Le Holiday Inn de Ste-Foy, Québec est devenu l'hôtel le Châteaubriand

SPÉCIAL D'ÉTÉ 6800 \$*

*Tant de 68 \$ par nuit en vigueur les vendredis, samedis et dimanches, jusqu'au 15 octobre 1987; une à quatre personnes par chambre, selon les disponibilités. Repas gratuits pour les moins de 12 ans. Pour réservations, veuillez composer à Québec le (418) 553-4901, télé 051-31626 ou appelez votre agent de voyage.

Notre nouveau nom décrit mieux la qualité de votre séjour chez nous... toujours plein de surprises agréables!



3225, rue Hochelaga STE-FOY, QUÉBEC

SANS FRAIS
1-800-463-5241
Télex 051-31626

LA GESTION D'IMMEUBLES à la portée de la main

Téléphonez dès maintenant: 747-6521

La formation aux adultes

Cégep de Saint-Laurent



Inscription jusqu'au 21 août 1987

...Assainissement des eaux • Electronique • Gestion d'immeubles • Informatique
Techniques administratives • Pilotage d'avion • Photographie • Cours ateliers...

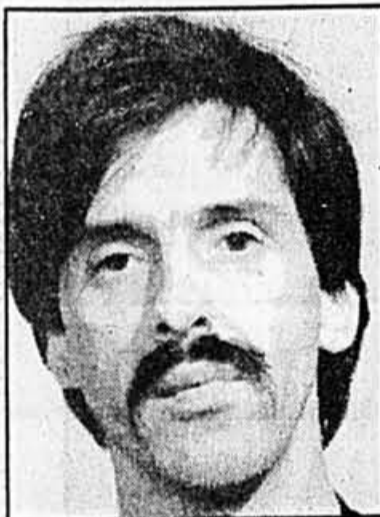
Individus recherchés

■ Les enquêteurs de la section des fraudes de la police de la CUM sont à la recherche de Gilles Dégario (alias Lucien Lambert) qui a contrevenu aux conditions de sa libération conditionnelle.

Âgé de 34 ans, l'individu recherché mesure 1,73 m, pèse 62 kg, a les cheveux noirs, les yeux bruns et parle français. Il pourrait avoir des comportements violents. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur ses allées et venues est priée de communiquer avec la police au 280-3131 ou toute information sera traitée avec discrétion.

Avec l'accord de la famille, les enquêteurs de la CUM réclament également l'aide du public dans l'espoir de retracer Nathalie Leblanc, 16 ans, domiciliée rue Pasteur, à Montréal. Portée disparue le 3 juillet, Nathalie mesure 1,65 m, pèse 50 kg, a les cheveux et les yeux bruns et s'exprime en français. Tout renseignement doit être communiqué au 280-2641.

La police tente aussi d'identifier un homme qui a succombé à un arrêt cardiaque, le 25 juillet, alors qu'il roulait à bicyclette dans le parc du Mont-Royal. L'homme, âgé entre 50 et 55 ans, mesure 1,75 m, pèse 80 kg, a les cheveux gris et les yeux bruns. Au moment de son décès, il portait une chemise et un pantalon beiges ainsi que des espadrilles bleues. Sa bicyclette, de marque Raleigh, est grise. Cet homme ne portait aucun papier d'identité sur lui au moment du décès. Toute information à son sujet doit être transmise au sergent Jacques Brault, en composant le 280-2597.



Gilles Dégario



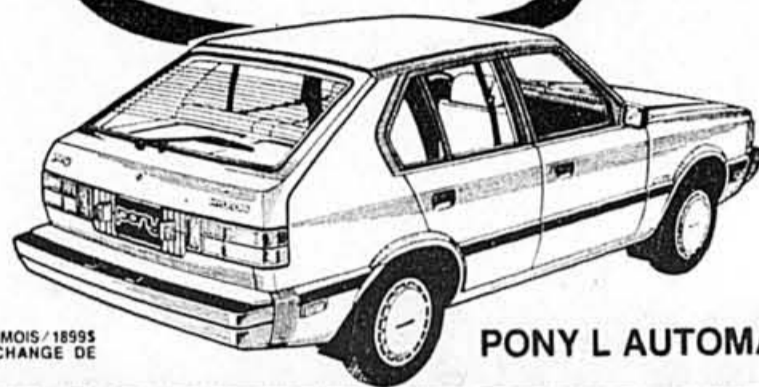
Nicole Leblanc



Qui est-il?

SPÉCIAL DESMEULES

1^{er} PAIEMENT* AOÛT 88



PONY L AUTOMATIQUE 1987

*LOCATION BAIL 48 MOIS / 18995
COMPTANT OU ECHANGE DE
MEME VALEUR

DESMEULES HD HYUNDAI

668-6393 1237 boul. des Laurentides (Wimont, Laval) 382-8343

ça c'est Reebok chez Cité



39⁹⁵ 49⁹⁵

Des économies de 10.00\$

Des économies de 10.00\$

Chaussures Reebok - Princess
En cuir véritable, de 5 à 10.
Ord.: 49.95\$ (prix de vente 39.95\$)*

Chaussures Reebok - Newport Classic.
En cuir véritable. De 6 1/2 à 13 avec demies.
Ord.: 59.95\$ (prix de vente 49.95\$)*

*Prix en vigueur du 10 au 29 août 1987. Jusqu'à écoulement des stocks.

Belleil
Mail Montnach
600 Sir-Wilfrid-Laurier
Brossard
Mail Champlain
2150 boul. Lapinière
LaSalle
Carrefour Angrignon
7077 boul. Newmann
Laval
Carrefour Laval
3035 boul. Le Carrefour

Montréal
935 rue Ste-Catherine est
780 rue Beaubien est
7131 rue St-Hubert
1595 rue Mont-Royal est
6838 rue St-Hubert,
7275 rue Sherbrooke est
6529 rue St-Hubert
Plaza Alexis-Nihon
1500 Atwater
3459 rue Ontario

Montréal-Nord
Place Bourassa
6000 boul. Henri-Bourassa
Centre d'achats Forest
10,633 boul. Pie-IX
Pointe-Claire
Centre Fairview
6726 route Trans-Canadienne
St-Bruno
Promenades St-Bruno
112 boul. Les Promenades

Longueuil
Place Jacques-Cartier
1401 chemin Chambly
Place Desormeaux
2877 chemin Chambly
St-Laurent
Galerias St-Laurent
2003 boul. Laurentien
Place Vertu
3131 chemin Côte Vertu
Verdun
4329 avenue Wellington



Rudolf Hess se serait suicidé

Agence France-Presse
BERLIN-OUEST

■ La mort à 93 ans de Rudolf Hess, lundi à Berlin-Ouest, est selon toute vraisemblance la conséquence d'une tentative de suicide de l'ancien dauphin d'Hitler, moribond et presque aveugle, ont révélé hier les autorités militaires britanniques.

Après s'être refusé pendant 24 heures à toute explication sur les causes du décès, le gouvernement militaire britannique de Berlin a publié un communiqué indiquant que Hess avait été retrouvé, lundi après-midi, avec un câble électrique autour du cou, dans une petite maison du jardin de la prison inter-alliée de Spandau, dont il était l'unique prisonnier depuis plus de 20 ans.

L'ancien dignitaire nazi avait l'habitude de s'asseoir un moment dans cette maison, au cours des promenades de plus en plus courtes qu'il effectuait tous les jours dans le jardin de la prison. Il était gardé alternativement par des soldats des quatre puissances alliées en charge de Berlin, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et Union Soviétique. Lundi, c'était le tour des Américains.

Le gardien qui l'accompagnait était resté à l'extérieur de la maisonnette. Hess a profité de cet instant d'inattention pour tenter de se suicider. Le communiqué britannique ne précise pas comment le vieillard, qui avait déjà plusieurs fois essayé de mettre fin à ses jours durant ses 46 ans de détention, a pu entrer en possession du câble. Selon la télévision ouest-allemande, il aurait pu le voler à une firme qui effectuait lundi des travaux électriques dans le bastion de Spandau.

Lorsque le gardien l'a retrouvé avec le câble autour du cou, Hess a été immédiatement transporté à l'hôpital militaire britannique, où les tentatives de le réanimer ont été abandonnées à 16 h 10 (14 h 10 GMT), heure à laquelle il a été déclaré mort.

Une autopsie doit encore déterminer si « cette tentative de suicide a été la cause » du décès, indique le communiqué des autorités britanniques, qui se refusent à toute information supplémentaire.

La fin sensationnelle de Hess, disparu avec ses mystères, s'inscrit bien dans l'histoire du personnage qui a, plus d'une fois, été dénoncé comme fou ou caractériel, et qui ne s'était jamais résolu à sa détention.

C'est en octobre 1941 qu'il a effectué sa première tentative de suicide, cinq mois après l'échec de sa spectaculaire « mission » en Angleterre où il avait voulu tenter de négocier une paix séparée. Hitler ayant appris qu'il s'était envolé pour l'Ecosse, où il a sauté en parachute, avait alors déclaré : « Il est devenu fou, complètement fou. »

Durant le procès des grands criminels nazis à Nuremberg, où il a été condamné à la réclusion perpétuelle, en octobre 1946, Hess est demeuré absolument passif, feignant une démente et une amnésie auxquelles personne n'a jamais trop su s'il fallait y croire.

Il a ensuite multiplié les signes de déséquilibre, au cours de ses premières années de détention à Spandau. Il jouait les Fuehrer avec ses co-détenus nazis, von Neurath, Speer, von Schirach, qui le laissaient faire et suivaient scrupuleusement ses délirants conseils des ministres.

Il a tenté six fois de se suicider. Il se bagarrait avec ses gardiens et voyait dans tout changement de la routine de Spandau un « coup de la juiverie mondiale ». Jusqu'au 24 décembre 1969, il a obstinément refusé de recevoir les membres de sa famille.



Le fils de Rudolf Hess, Wolf-Rüdiger Hess, à droite, n'a pas été autorisé à pénétrer dans la prison de Spandau; il est ici accompagné de son avocat, Alfred Seidl. PHOTO REUTERS

Radio Shack

rabais
JUSQU'À
75%

Le Solde

Étiquette rouge

Stock en magasin seulement — le solde expire le 31 août 87

JOUET ÉLECTRONIQUE

- Rabais 49% Un camion à benne pour des heures d'amusement. 60-1080*. Cour. 6.95 349
- Rabais 49% Bolide de course à télécommande à III. 60-1081*. Cour. 6.95 349
- Rabais 43% Radio avec accompagnement. Pour les petits. 60-1088*. Cour. 21.95 1250
- Rabais 50% Ours en parlant — l'ami des petits! 60-1090*. Cour. 27.95 1397
- Rabais 10% L'Armotron. Digne d'un robot industriel. 60-2364*. Cour. 29.95 1995
- Rabais 28% Armotron mobile avec télécommande. 60-2396*. Cour. 64.95 3695
- Rabais 44% Canon Cosmique. Effets Sonores excellents 60-8002*. Cour. 15.95 888
- Rabais 38% Ensemble de train électrique. 60-8800. Cour. 48.88 2995

ENCEINTES

- Rabais 54% Enceinte Mach II refroidie par liquide. 40-4032. Cour. 369.95 ch. 16995
- Rabais 50% Enceinte Optimus T-120 40-2047 Liquidation. Etait à 179.95 ch. 12995

RADIO-RÉVEIL

- Rabais 46% Chronomatic-242 AM/FM de voyage. 12-1549*. Cour. 46.95 2495
- Rabais 38% Chronomatic-243 AM/FM à 2 alarmes. 12-1550. Cour. 59.95 3695
- Rabais 33% Chronosette-247 AM/FM/magnéto-cassette. 12-1554. Cour. 69.95 5995
- Solde Chronomatic-245 à 2 alarmes. 12-1552. Liquidation. 4995
- Rabais 20% Chronomatic-249 à 2 alarmes. 12-1556. Liquidation. Etait à 62.95 4995

RADIO SPÉCIALE

- Rabais 40% Para-Visio-40 AM/FM/son VHF. 12-848. Cour. 49.95 2995
- Rabais 50% Para-Visio-50 AM/FM/VHF Mié/urgence. 12-780. Cour. 79.95 3995
- Rabais 20% Para-Visio-90 AM/FM/son télé VHF/UHF. 12-781. Cour. 69.95 4995
- Rabais 50% Radio CX-95 AM/FM/ondes courtes. 12-782. Cour. 79.95 3995

TÉLÉVISEURS

- Rabais 50% Télévision à écran à LCD. 21" 12-153. Cour. 189.95 11995
- Rabais 50% Télévision à écran à LCD. 21" 12-154. Cour. 189.95 39995
- Rabais 70% Télévision à écran à LCD. 21" 12-155. Cour. 229.95 22995

COMPOSANTS STÉRÉO

- Rabais 75% Correcteur de fréquence. 10 gammes. 31-2008. Cour. 119.95† 2995
- Rabais 90% Correcteur. 12 gammes avec étaleur stéréo. 31-2010. Cour. 189.95 9995
- Rabais 40% Récepteur STA-870. 31-3001. Liquidation. Etait à 449.95 26995
- Rabais 30% LAB-1600 à chargement frontal. 42-2905. Cour. 199.95 16995
- Rabais 30% Combiné Clarinette-23. 13-1124. Liquidation. Etait à 99.95 6995
- Rabais 60% Combiné Clarinette-115. 13-1219. Liquidation. Etait à 359.95 29995

STÉRÉO PERSONNELLE

- Rabais 33% Récepteur FM, format carte de crédit. 12-121. Cour. 29.95 1995
- Rabais 33% AM/FM stéréo de poche (casque requis). 12-122*. Cour. 29.95 1995
- Rabais 25% AM/FM/stéréo (casque requis). 12-119*. Liquidation. Etait à 19.95 1495
- Rabais 10% Phone pour les petits. 13-1123. Liquidation. Etait à 34.95 2495

COMBINÉS STÉRÉO

- Rabais 70% Modulaire-800 avec correcteur à 5 gammes. 14-768*. Cour. 199.95 12995
- Rabais 50% SCR-19 portatif à 6 H.P. 14-789*. Cour. 149.95 9995
- Rabais 48% SCR-27 portatif à 2 platines. 14-793*. Cour. 249.95 12995
- Rabais 40% Radio AM/FM/magnéto-cassette. 14-8101*. Liquidation. Etait à 119.95 7995

LECTEURS ET MAGNÉTOS

- Rabais 30% Lecteur SCP-25 à inversion automatique. 14-835. Cour. 159.95 12995
- Rabais 30% SCT-82 à commande logique. 14-838. Cour. 299.95 26995
- Rabais 60% CTR-84 pour les enfants. 14-1004*. Cour. 49.95 1995
- Rabais 25% Radio/magnéto. CTR-79 pour les petits. 14-1046*. Cour. 45.95 3495
- Rabais 60% Minisette-15 AM/FM/magnéto. 14-1075*. Cour. 89.95 3995

LECTEUR DE DISQUE

- Rabais 30% CD-2000 à mémoire programmable. 42-5001. Cour. 299.95 26995
- Rabais 33% CD-3000 portatif (casque requis). 42-5005*. Cour. 299.95 19995
- Solde CD-2000 à disque compact. 42-5003. Liquidation. 29995

ARTICLES DE LOISIR

- BALLON DE PLAGE Rabais 57%. 68-1054. Cour. 59c 25c
- SOUCOUBE VOLANTE Rabais 85%. 68-1056. Cour. 1.99 69c
- ALLUMEUR DE BARBECUE Rabais 40%. 68-8101. Cour. 4.99 299

ARTICLES SPÉCIAUX

- Rabais 10% Support de chaîne sonore. 42-8638. Liquidation. Etait à 39.97 2995
- Solde Ampli MPA-35 de sono ext. 32-2027. Liquidation 9995
- Solde PRO-26 portatif à balayage. 20-8107*. Liquidation 9995
- Rabais 50% Téléphone/répondeur TAD-250. 43-315. Liquidation. Etait à 249.95 19995
- Rabais 7% Interphone à piles. 4 postes. 43-216*. Cour. 24.95 1795

CALCULATRICES

- Rabais 3% Calculatrice-chéquier EC-308. 65-596. Liquidation. Etait à 12.95 995
- Rabais 20% Solde EC-3020 à imprimante. 65-956*. Liquidation. Etait à 79.95 5995
- Solde Calculatrice EC-4075 hex./heure. 65-990*. Liquidation 1995

RÉVEILS

- Rabais 46% Réveil/minuterie de bureau. 63-795. Cour. 27.95 1495
- Solde Horloge/lachymètre d'auto. 63-837. Liquidation 2995
- Rabais 8% Réveil à DEL et 2 alarmes. 63-778. Liquidation. Etait à 29.95 2195
- Solde Réveil compact à DEL. 63-828. Liquidation 1995

RADIO/LECTEUR D'AUTO

- Rabais 50% Préséplé 80 W/correcteur. 12-1870. Liquidation. Etait à 149.95 9995
- Rabais 30% Radio AM/FM/lecteur. 30 W. 12-1918. Liquidation. Etait à 229.95 19995
- Rabais 40% Radio AM/FM/lecteur. 24 W. 12-1926. Liquidation. Etait à 229.95 19995

Tous les articles sont limités au stock du magasin; ils peuvent ne pas être disponibles partout. Pas de commande pour une date ultérieure. Nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. *Les piles ne sont pas fournies.